

BILAN PLURIANNUEL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 MARS 2021

**Entente administrative sur la gestion
du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de
l'Alliance pour la solidarité de la région Mauricie**

À déposer à Services Québec Mauricie et au MTESS le 15 septembre 2021



Consortium
en développement social
de la Mauricie

Complété par : Catherine L'Anglais, agente d'accompagnement –
Alliance pour la solidarité, Mélanie Lafrenière, coordonnatrice de
l'Alliance et Stéphanie Milot, coordonnatrice du Consortium

Adopté au comité directeur le et au conseil d'administration du
Consortium le 8 septembre 2021

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
INTRODUCTION	1
MISE EN CONTEXTE	1
Rappel du contexte Mauricien et de l'expérience du PAGSIS 2010-2015	1
Évolution du portrait de la Mauricie au regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	2
Rappel des priorités d'actions établies dans le Plan de travail de la Mauricie 2018-2023	3
BILAN DES PROCESSUS*	4
Structure de gouvernance.....	4
Processus de concertation, mobilisation et émergence des projets	4
Couverture des territoires à forte concentration de pauvreté*.....	6
Implication et participation des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et analyse différenciée selon les sexes + (ADS+)	7
Processus de soumission, d'analyse et d'approbation des initiatives.....	9
Gestion budgétaire	10
BILAN DESCRIPTIF*	11
Démographie, vitalité des territoires et proximité des services	13
Accès à l'emploi	15
Éducation tout au long de la vie (réussite éducation).....	19
Sécurité alimentaire	23
Logement social et communautaire dans une perspective de développement durable	28
Transport collectif et adapté dans une perspective de mobilité durable	31
Participation citoyenne et sociale	34
BILAN DES RÉSULTATS ATTEINTS*	38
BILAN DES PRINCIPALES RETOMBÉES PERÇUES SUR LES POPULATIONS ET LES TERRITOIRES CIBLÉS*	41
PERSPECTIVES ET CONCLUSION	42
Perspectives	42
Conclusion	43

Introduction

La production de ce bilan pluriannuel est entendue avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). En soutien à l'analyse interrégionale, une table des matières a été suggérée contenant les principaux suivis attendus. Dans le cadre du processus décisionnel, il est convenu que le comité directeur, composé notamment de représentants élus, prenne connaissance du bilan et l'adopte. En Mauricie, le comité directeur du Consortium en développement social de la Mauricie (CONSORTIUM) a été mandaté à cet effet.

La démarche d'actualisation du portrait et des actions prioritaires a mené à la recension des dernières publications produites. Le contexte de la pandémie COVID-19 a alimenté et amplifié les inégalités sociales. Plusieurs documents et données ont été diffusés. À chacune des sections, les publications retenues seront partagées. À noter que le CONSORTIUM a initié un projet de veille sociale sur les inégalités réalisées par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) en partenariat avec la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM).

Un exercice de bilan des processus et des bons coups a été réalisé avec la collaboration des personnes ressources ayant joué un rôle d'accompagnement auprès des organismes promoteurs. La discussion a été enrichissante à plusieurs niveaux. La réflexion collective a permis de signaler les points faibles et les points forts de la présente édition de l'Alliance pour la solidarité.

Les analyses présentées dans le document sont le fruit d'une collecte de données recueillies sur environ deux ans. L'évaluation de l'impact des initiatives repose sur les redditions de comptes fournies par les organismes au cours du printemps et de l'été dernier. La pandémie COVID-19 a eu des effets sur la capacité de concertation, d'adaptation des activités à la distanciation sociale, de recrutement de personnel, etc.

L'agente d'accompagnement a regroupé la description des initiatives sous forme de cadre de présentation de manière à repérer des principaux changements souhaités, des différentes stratégies d'intégration d'ADS + et de participation selon chaque action prioritaire.

Ce document est volumineux et répond avant tout aux fins de la reddition de comptes. Plusieurs des contenus sont pertinents et utiles à l'avancement des travaux sur la lutte

contre la pauvreté dans la région. Le CONSORTIUM explorera d'autres formes de publication de type faits saillants à diffuser largement.

Mise en contexte

Rappel du contexte Mauricien et de l'expérience du PAGSIS 2010-2015

Rappelons que la concertation régionale en développement social a participé dès le début aux consultations ministérielles dans les régions (2002) menant au premier plan de lutte contre la pauvreté (2004-2009).

Le CONSORTIUM a participé de 2010 à 2016 aux travaux de mise en place, de suivi et de bilan de l'Alliance pour la solidarité et des projets issus du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Il a été un lieu de concertation et de partage pour les différentes démarches locales et il a animé la démarche de Bilan régional en 2014. Il a remobilisé le sous-comité bilan à l'automne 2017 en vue du 3^e plan de lutte contre la pauvreté (PAGIÉPS 2017-2023), conviant notamment les comités locaux en développement social et le comité d'analyse régional.

Le rôle joué par les comités locaux de développement social, l'implication des villes et des MRC dans le processus, la vision régionale partagée du programme, le modèle équitable de répartition du financement régional ont été des éléments positifs notés par le comité bilan de l'édition 2010-2015.

Toutefois, la mobilisation autour d'une Alliance pour la solidarité a été moins explorée dans la région comparativement à d'autres expériences au Québec. Notre région a travaillé davantage dans l'esprit de gestion d'un fonds dédié à la pauvreté et moins dans une perspective de développement d'une vision régionale de lutte contre la pauvreté.

La CRÉ de la Mauricie a engagé plus de 4,1 M\$ pour soutenir la réalisation de 57 projets lors de la dernière édition du FQIS, représentant 49 projets différents, puisque certains projets étaient déposés annuellement.

Finalement, lors du Rendez-vous du développement social de juin 2018, le Centre de recherche sociale appliquée

(CRSA) présentait les défis et conditions pour la mise en œuvre du PAGIÉPS 2017-2021, qui ont orienté les actions du CONSORTIUM :

- La représentativité des acteurs à la table régionale dédiée pour la mise en œuvre du plan d'action.
- La prise en compte des enjeux relatifs aux femmes – perspective ADS.
- L'implication des citoyens et citoyennes dans l'exercice de priorisation.
- Équilibre entre la demande d'innovation et la fragilisation des actions en cours.
- L'arrimage avec les autres programmes et politiques de lutte contre la pauvreté.
- Les arrimages interministériels dans les projets d'action intersectorielle - les passerelles entre les ministères pour faciliter les adaptations institutionnelles nécessaires à l'innovation.
- Le suivi et l'évaluation des projets et actions et l'évaluation de la performance collective.

Évolution du portrait de la Mauricie au regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le portrait de la Mauricie et des territoires réalisé en 2018, dans le [Plan de travail de la Mauricie 2018-2023](#), demeure d'actualité. Pour veiller à la mise à jour des données régionales, nous avons retenu des portraits, études, états de situation ayant été diffusés récemment. Les extraits de contenu seront présentés dans la section du bilan descriptif pour approfondir nos connaissances des problématiques, appuyer la pertinence d'agir et ajuster s'il y a lieu l'intervention.

Documents de référence - analyse transversale :

- [Panorama des régions du Québec : Édition 2020, ISQ](#)
- Veille sur les inégalités en contexte de pandémie : le point de vue des personnes. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Revenu disponible par habitant, MRC, région de la Mauricie, 2013-2018								
MRC par régions administratives		2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
04	Mauricie	23613	24 039	24 614	25 315	26 464	26 767	1,1
	Mékinac	23048	23 639	23 904	25 040	25 800	26 290	1,9
	Shawinigan	22631	22 805	23 307	24 096	25 529	25 503	- 0,1
	Trois-Rivières	24311	24 820	25 418	26 092	27 149	27 629	1,8
	Les Chenaux	23662	24 234	24 719	25 176	25 882	25 999	0,5
	Maskinongé	23648	23 986	24 697	25 208	26 646	26 726	0,3
	La Tuque	21067	21 424	22 016	23 008	24 174	24 542	1,5

Données extraites du Panorama des régions, Édition 2020 à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec

Caractéristiques socioéconomiques des ménages de deux personnes et plus, Québec, 2017							
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Total
Revenu moyen du ménage avant impôt	34 534 \$	59 106 \$	81 703 \$	110 730 \$	209 888 \$	230 938 \$	99 341 \$
Propriétaire du logement au moment de l'entrevue	47 %	65 %	74 %	84 %	94 %	93 %	73 %
Propriétaire d'un véhicule au moment de l'entrevue	86 %	94 %	97 %	92 %	98 %	97 %	93 %
Sans travailleur à temps plein	71 %	54 %	28 %	19 %	10 %	13 %	36 %
Avec un travailleur à temps plein	22 %	36 %	35 %	42 %	28 %	27 %	33 %
Avec deux travailleurs ou plus à temps plein	F	F	38 %	38 %	62 %	60 %	31 %
Adultes âgés de 65 ans et plus	36 %	32 %	16 %	17 %	8 %	9 %	22 %
Couple avec enfants	17 %	28 %	43 %	50 %	65 %	59 %	40 %

F : Données manquantes

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2017.

La crise sanitaire ayant débuté en mars 2020 a mobilisé les acteurs.trices de la société et les médias autour des problématiques sociales. Au cours de l'année 2020-2021, le CONSORTIUM a initié avec le CRSA et la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) un projet de veille sociale sur les inégalités. Il s'agit d'une stratégie originale pour mieux connaître les réalités des personnes déjà en situation de pauvreté de leur point de vue.

Le regard posé sur les groupes de populations ciblées dans le cadre du plan d'action gouvernemental d'inclusion économique et de participation sociale permet de constater les écarts qui se creusent au détriment des personnes autochtones, des personnes racisées et des femmes.

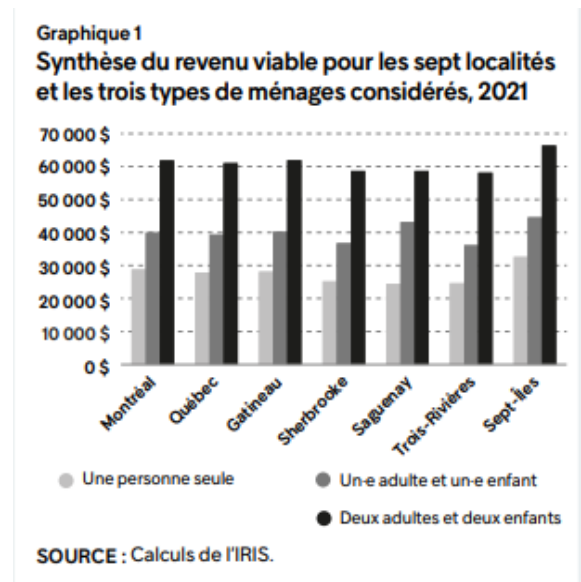
La prise en compte du revenu ou du statut socio-économique est le premier facteur de protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Selon l'IRIS, 20 % des ménages les plus pauvres du Québec ont un revenu moyen avant impôt de 34 534 \$. En Mauricie, le revenu des ménages est inférieur à la moyenne québécoise. Par exemple (2018), il se situait à 26 767 \$, comparativement à 29 924 \$ pour l'ensemble du Québec.

Le taux de personnes à faible revenu est de 9 %, plaçant la Mauricie parmi les régions les plus pauvres du Québec.

Certains groupes de population sont plus souvent représentés dans le groupe de personnes à faible revenu.

- Femmes : 57 % des femmes ont un revenu de moins de 30 000 \$.
- 50 000 femmes ont moins de 19 999 \$ après impôts.
- 27 % des femmes de 65 ans et plus sont à faible revenu.
- 16 370 familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin.
- Personnes racisées : 69,4 % des femmes racisées et 40 % des hommes sont à faible revenu.
- Personnes autochtones : 21,4 % des personnes autochtones sont à faible revenu au Québec.

Rappel des priorités d'actions établies dans le Plan de travail de la Mauricie 2018-2023



Les priorités d'actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont été déterminées en Mauricie à l'aide de plusieurs démarches impliquant des partenaires régionaux et territoriaux en provenance de divers secteurs d'intervention visant une représentativité des milieux impliqués au sein de l'Alliance.

En contexte de crise, la réflexion collective sur les enjeux et les priorités est importante voire nécessaire pour changer la trajectoire des personnes qui vivaient déjà en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et pour qui les difficultés se sont cumulées.

Collecte de données :

- Six entretiens de groupe auprès de 65 intervenants.es de 55 organismes différents par le projet de veille sociale sur les inégalités (automne-hiver 2020-2021)
- Ateliers de discussion lors du Rendez-vous de l'Alliance sur les angles morts et les points de vigilance (31 mars 2021)

Du point de vue des intervenants.es, la pandémie COVID-19 a exacerbé les problématiques sociales. L'une des résultantes est le sentiment de perte de contrôle sur sa vie. Des situations préoccupantes et moins connues ont été exposées telles que :

- la précarité économique des étudiants.es étrangers.ères et des femmes seules âgées de 65 ans et plus;
- l'isolement des personnes seules, entre autres les hommes sans emploi ni contrainte et les femmes âgées de 65 ans et plus;
- l'anxiété et la santé mentale des jeunes et des femmes autochtones;
- la détresse des personnes ayant des besoins particuliers : enfants avec difficultés d'apprentissage ou de développement, femmes et enfants victimes de violence, personnes handicapées à domicile;
- l'itinérance invisible chez les femmes.

Globalement, les priorités d'actions sont restées les mêmes. Toutefois, la santé mentale, la capacité d'adaptation, la résilience devant l'adversité, le réseau social et l'accessibilité des services (logement abordable, aide alimentaire, éducation) sont autant d'éléments qui préoccupent encore davantage les intervenants.es. Certains.es ont signalé une hausse de 52 % d'intervention en lien avec la santé mentale. De façon plus importante avec la pandémie COVID-19, les télécommunications Internet sont considérées comme un besoin de base. En matière de lutte contre la pauvreté, l'accessibilité pour tous ou universelle et les droits sociaux sont des sources de motivation au changement social.

Bilan des processus*

Structure de gouvernance

Inspirée de l'édition précédente, la gouvernance a été définie dans le plan de travail en identifiant les rôles de chacun des comités du CONSORTIUM : les six comités locaux en développement social, le comité de coordination (conseil des partenaires), le comité de soutien, le comité directeur, le CONSORTIUM (Centraide avant 2021) et Services Québec. Dans cette édition-ci, le CONSORTIUM souhaite mettre davantage de l'avant la mobilisation autour d'une alliance, qui se veut inclusive, des personnes et des organisations qui s'unissent pour développer une vision régionale pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Participation de chacun des comités de la gouvernance au processus d'analyse des initiatives.
- Participation de personnes en situation de pauvreté lors de la consultation de Shawinigan sur les enjeux et dans les comités locaux d'analyse des MRC des Chenaux et Mékinac.
- Tenu de deux Rendez-vous de l'Alliance pour la solidarité : décembre 2018 (110 personnes) et mars 2021 (85 personnes).
- Mise en place d'outils de communication pour faciliter la circulation de l'information (infolettre, [page de l'Alliance](#) et section [Actions d'ici](#) du site Internet du Consortium).

Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées :

- Les Rendez-vous de l'Alliance provoquent des réflexions et favorisent la volonté de travailler ensemble; viser un Rendez-vous annuel de l'Alliance pour la solidarité;
- Identifier des stratégies pour impliquer davantage les personnes en situation de pauvreté dans les différents comités;
- S'assurer de la participation des personnes en situation de pauvreté lors des Rendez-vous de l'Alliance.

Processus de concertation, mobilisation et émergence des projets

Le contexte de la COVID-19 a complexifié la concertation. Bien que les rencontres virtuelles puissent paraître faire sauver du temps, reste que le présentiel accélère la compréhension et la cohésion sur différents enjeux et les initiatives à mettre de l'avant. Un ralentissement a été observé à l'été et l'automne 2020, surtout au niveau des dépôts d'initiatives. Les organismes étaient dans l'urgence et avaient accès à d'autres types de financement (fonds d'urgence) demandant moins de préparation et de suivi, mais une relance/mobilisation a été effectuée à l'hiver 2021 et en juin 2021 et plus de 80 % de l'enveloppe est engagée. En Mauricie, il n'y a pas eu d'arrêt ou de fin des

engagements, mais a engendré certains retards. Les promoteurs ont adapté leurs pratiques pour mener à bien leur initiative.

Le FQIS a permis de replacer le développement social au centre de la concertation dans les différents enjeux. Il sert entre autres de levier de développement de méthodes (approche de concertation territoriale et de planification des résultats) et a permis d'évoluer à travers la nature des projets : nous sommes passés d'une approche individuelle aux actions sur les déterminants/causes.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Animation des chantiers régionaux : Sécurité alimentaire, habitation et mobilité.
- Février 2021, tenue des journées régionales en sécurité alimentaire.
- Participation aux rencontres des comités locaux en développement social et support.
- Révision du poste de l'Alliance pour augmenter l'accompagnement.
- Collaborer avec le réseau d'accompagnateurs (CDC, MRC/Villes, CIUSSS, partenaires régionaux).
- Participation soutenue à l'espace de collaboration (Espaces propulsion) sur l'arrimage des fonds, l'accompagnement des organismes en sécurité alimentaire, la coordination des suivis de financement et l'orientation vers d'autres sources.

Ex.: Mauricie récolte est financé par le FQIS, CIUSSS MCQ, PDAAM, MAPAQ et a été orienté vers Desjardins qui a obtenu un financement de plus de 100 000 \$ pour compléter la contribution du milieu. Partenaires associés : TIR-SHV, CONSORTIUM, CIUSSS MCQ, MAPAQ, MAMH, PDAAM.

- Co-coordination du CONSORTIUM avec la Table régionale de l'éducation de la Mauricie de la Démarche mauricienne soutenue par la Fondation Lucie et André Chagnon. La participation du CONSORTIUM favorise les liens avec la démarche de l'Alliance pour la solidarité, la lutte contre la pauvreté et les enjeux prioritaires.

La Démarche mobilise les acteurs sociaux et communautaires pouvant mettre en commun les stratégies axées sur la réussite éducative, les inégalités sociales et les saines habitudes de vie afin de favoriser le plein développement du jeune, du parent et de la communauté.

Deux initiatives structurantes en réussite éducative ont émergé dans la MRC des Chenaux et le Haut St-Maurice.

Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées :

- Nous devons composer avec un roulement des ressources d'accompagnement.
- Les approches et méthodologies diffèrent ainsi que les définitions. Il faut se recentrer sur les besoins des organismes pour le FQIS, les ressources d'accompagnement doivent être informées et formées sur la méthodologie utilisée pour ce financement.
- Certains territoires et initiatives ont travaillé un plan d'action territorial pour l'enjeu ciblé (logement, sécurité alimentaire, réussite éducative). Deux initiatives ont découlé du comité de développement social (logement et sécurité alimentaire dans le Haut-Saint-Maurice) et les deux initiatives de la Démarche mauricienne.

Cette approche renforce la complémentarité des actions sur le territoire et la mobilisation d'une plus grande variété d'acteurs au niveau des actions. Le développement d'un plan d'action a permis d'identifier les actions qui se réalisent déjà et les actions stratégiques à développer pour atteindre les objectifs ciblés.

- Élargir le nombre et le type de partenaires financiers aux Espaces propulsion et créer des espaces de collaboration de type Espaces propulsion pour d'autres enjeux comme la réussite éducative.
- Effet de levier du FQIS pour aller chercher d'autres sources de financement. Ex.: Hub alimentaire du HSM, Réussite éducative HSM, Serre de la solidarité.
- La concertation, la diffusion des bonnes pratiques et des actions inspirantes ont permis de régionaliser l'initiative Maski récolte.
- Un renforcement des liens avec les réseaux de l'éducation et de l'économie sociale est souhaité afin de mobiliser les entreprises, les centres de services scolaires et les autres acteurs terrain.

Couverture des territoires à forte concentration de pauvreté*

Dans la région, les communautés très défavorisées se retrouvent presque exclusivement en milieu urbain, dans les quartiers centraux de La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières. Trois communautés éloignées dans le Haut-St-Maurice sont aussi très défavorisées : les deux communautés autochtones Wemotaci et Obedjiwan ainsi que Parent.

Les MRC de Mékinac et de Maskinongé comptent un grand nombre de communautés défavorisées ou très défavorisées, créant ainsi des zones de pauvreté « collective » importantes.

En Mauricie, aucune ville ou MRC n'a un indice qui la place dans les quintiles 1 et 2, signe d'une bonne vitalité économique. Seules les municipalités de St-Boniface et St-Étienne-des-Grès (MRC de Maskinongé), Champlain et Notre-Dame-du-Mont-Carmel (MRC des Chenaux) et Grandes-Piles (MRC de Mékinac) se démarquent en se plaçant dans le Q1 ou Q2 de cet indice.

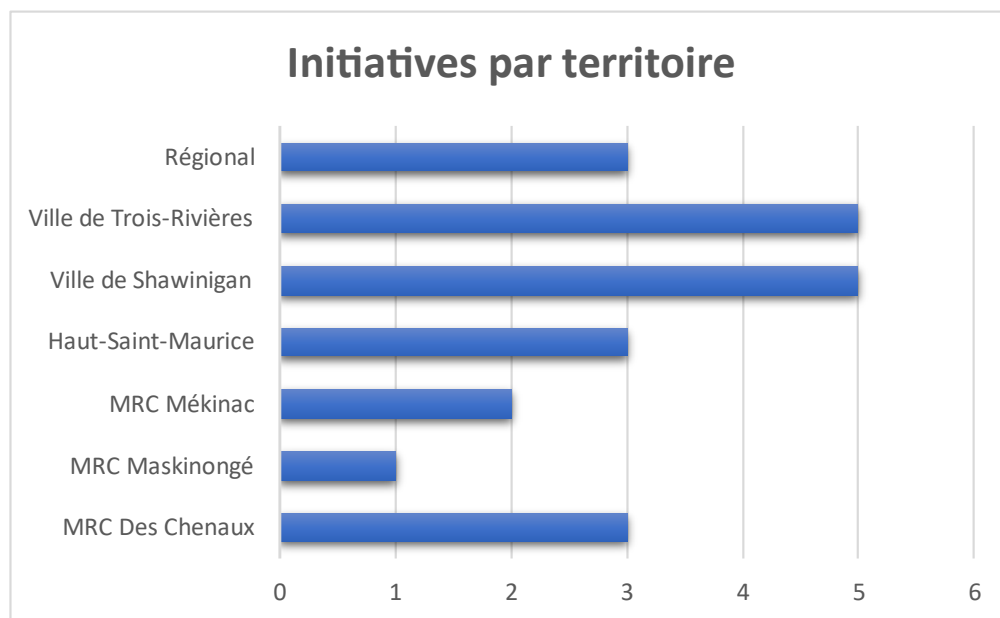
Les municipalités classées Q4 ou Q5, soit les moins vitalisées, représentent 61 % de toutes les municipalités de la région. La comparaison entre 2014 et 2016 indique que certaines municipalités ont vu leur situation se détériorer.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Identification au départ de paramètres de répartition financière, notamment *Population à faible revenu - Pauvreté individuelle, Communauté à faible revenu - Pauvreté collective, Facteur d'éloignement (densité), Indice de vitalité économique*.
- Identification des déserts alimentaires.
- Identification d'une question dans le formulaire de dépôt pour identifier les zones.
- Vérification lors de l'analyse locale et régionale (critère dans la grille d'analyse).

Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées :

- Toutes les initiatives déposées tiennent compte des zones de défavorisation au moment du dépôt.
- Aucune initiative n'a été déposée par les communautés autochtones.
- Le découpage des MRC/Villes n'est pas toujours le même que les réseaux locaux de santé et les centres de services scolaires; incite les promoteurs à développer des actions dans le territoire de MRC/Ville alors que parfois la solution est de sortir vers les autres territoires/zones de services.



Implication et participation des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et analyse différenciée selon les sexes + (ADS+)

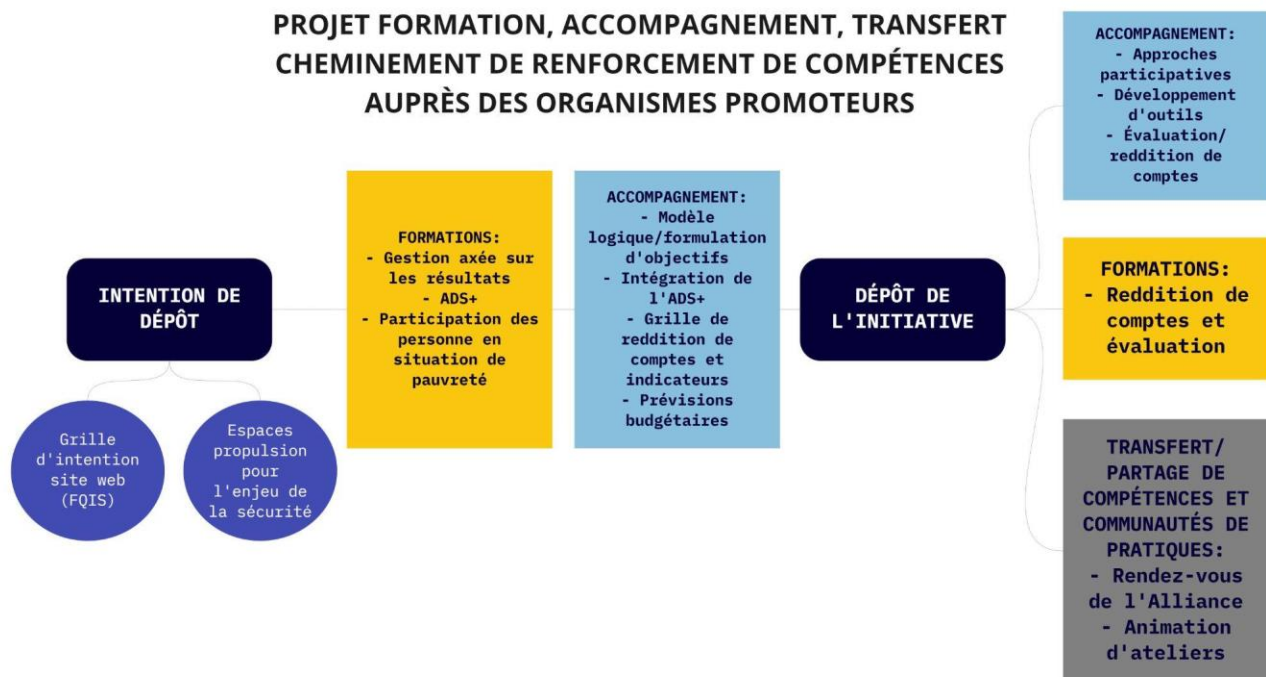
Les défis soulevés dans l'édition précédente de la participation des personnes et la prise en compte des enjeux relatifs aux femmes et aux hommes ont été identifiés comme conditions gagnantes de la mise en œuvre de l'actuelle Alliance.

Dès 2019, le CONSORTIUM a réuni des partenaires régionaux pour revoir nos mécanismes de participation citoyenne et sociale et d'application de l'ADS en vue d'atteindre les résultats souhaités. Les travaux ont alimenté la construction du Guide de dépôt, du Formulaire de demande, de la Grille de recommandation et de validation et du Formulaire de reddition de comptes des initiatives et ont mené à la création de l'initiative concertée Formation, Accompagnement, Transfert (FAT).

Comparativement à l'édition 2010-2015, la participation des personnes est au cœur des discussions. Les organismes ont une approche universelle des personnes. Comment mieux cibler sans stigmatiser davantage? La participation des personnes doit être considérée comme un objectif à atteindre plutôt qu'un moyen pour satisfaire un programme. Beaucoup de travail reste à faire; il faudra apprendre à modifier nos pratiques et développer des outils pour y arriver.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Mise en place de l'initiative concertée Formation, Accompagnement, Transfert (FAT) avec des partenaires régionaux (CFCM, TCMFM et CRSA) et création de la [boîte à outils](#) pour se familiariser notamment avec l'approche participative, l'ADS+ et l'approche évaluative.
- Depuis janvier 2021, toutes les initiatives et les organismes sont orientés d'abord vers la formation, puis l'accompagnement de l'initiative (FAT) pour trouver des moyens de mieux intégrer les deux approches dans leur initiative. Avant cette date, les initiatives étaient orientées vers FAT après l'adoption.



Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées

- Présenter des succès de participation des personnes pour inspirer les acteurs. L'échange de pratiques gagnantes lors des Rendez-vous de l'Alliance influencera la participation. Les organismes se préoccupent de la participation, toutefois l'intégration est complexifiée par le cadre, un besoin d'accompagnement des personnes, le temps à investir et le manque de ressources humaines pour réaliser des actions de participation (aucun financement avant le dépôt disponible).
- Identifier des stratégies spécifiques à l'accompagnement citoyen et repenser nos façons de faire afin d'assurer la participation des personnes.
- L'accessibilité aux données différenciées selon les sexes est à bonifier pour s'assurer que les

organismes s'y réfèrent dans l'analyse de la problématique

- L'implication des personnes à toutes les étapes n'est pas comprise par tous de la même manière. On constate différentes interprétations. La plupart du temps, les personnes ne sont pas impliquées directement dès la conception. Leurs besoins sont pris en compte par l'entremise de leur équipe d'intervention.
- En discutant avec les organismes, nous constatons qu'ils font, sans le savoir, des actions en participation ou ADS+. Le contact avec chaque promoteur au pré-dépôt permet de soulever des questions et de les mettre en lumière dans le formulaire.
- Des obstacles de participation se sont ajoutés pendant la pandémie : distanciation physique, rassemblement restreint ou non autorisé, accès à Internet et utilisation de nouvelles pratiques en ligne

Sur 22 initiatives en cours, nous constatons une meilleure intégration de la participation citoyenne, 13 initiatives intègrent la participation citoyenne au niveau des objectifs et 6 pour l'ADS+. Cet écart s'explique par le fait que la participation citoyenne et sociale est un enjeu alors que l'ADS+ est une approche.

Nous constatons que les organismes ont une plus grande facilité à intégrer l'ADS+ au niveau des indicateurs (il y a un désir d'intégrer l'approche dans l'évaluation, l'apport de cette approche pour l'amélioration/bonification des services semble accepté par les organismes).

INITIATIVES ET ACTIONS QUI SE SONT DÉMARQUÉES AU 31 MARS 2021

« École citoyenne +++ » (Trois-Rivières), en lien avec les personnes immigrantes et réfugiées, a traduit tous ses documents en arabe et en espagnol.

« Ensemble prévenir la pauvreté par la réussite éducative » (Haut-St-Maurice) prévoit également la traduction pour les populations autochtones ainsi que des moyens de communication adaptés pour les différents groupes, dont certains spécifiques aux pères. Certaines initiatives prévoient aussi des haltes-garderies, pour permettre la participation des familles monoparentales, ou de co-voiturage pour les personnes sans moyen de déplacement.

« Agent de développement au chantier logement » (Haut St-Maurice) prévoit des actions pour la diminution des préjugés envers certains groupes spécifiques lors de la recherche de logement.

« Aînés et pauvreté : constats et perspectives » (régional) consiste en un projet de recherche sous forme de consultation citoyenne.

NOMBRE D'INITIATIVES QUI INTÈGRENT L'ADS+ ET LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIALE

	OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
ADS+	6	6	13
PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIALE	13	16	16

Certaines initiatives sont issues d'une consultation des personnes comme l'École citoyenne +++ (Trois-Rivières), Tout le monde à table pour la sécurité alimentaire (des Chenaux), Agent de mobilisation Montauban (Mékinac), Serre de la solidarité (Trois-Rivières).

Processus de soumission, d'analyse et d'approbation des initiatives

L'expérience FQIS 2010-2015 mène vers des recommandations claires : revoir et simplifier le processus d'analyse et la reddition de comptes, identifier un processus d'accompagnement, outiller adéquatement les territoires, définir clairement les rôles de chacun et s'assurer d'une circulation adéquate de l'information.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Le calendrier a été ajusté permettant sept dates de dépôt du 17 septembre 2019 au 12 février 2021 afin de suivre le rythme de chacun des territoires.
- En 2018, en collaboration avec nos partenaires régionaux, création d'outils conformes aux exigences (formulaire de dépôt, grille d'analyse).
- Élimination d'une étape dans le processus d'approbation (résolution MRC-Ville n'est plus exigée).
- Analyse partagée avec le local et le régional afin de respecter les spécificités locales et les orientations et normes du FQIS.
- Double acceptation au comité directeur du Consortium et CA de Centraide/Consortium (légalement responsable).
- Participation de l'agente d'accompagnement à tous les comités, facilitant la circulation de l'information
- Été 2020, arrimage des formulaires de dépôt avec le CIUSSS MCQ (mesure 13.1) et la TIR-SHV (mesure 3.1) pour simplifier la tâche des promoteurs.
- Automne 2020 : ajout d'une grille d'intention pour mieux planifier l'accompagnement (participation, évaluation, ADS+), des Espaces propulsion pour

orienter adéquatement vers les bailleurs de fonds les plus pertinents et éviter les demandes complexes à traiter à la dernière minute.

- Printemps 2021 : précisions sur le rôle de l'analyse locale et régionale et amélioration de la grille d'analyse
- Accompagnements des organismes pour développer des modèles logiques afin de structurer les objectifs et les retombées des initiatives.
- Mars 2021 : adoption d'un cadre de présentation des initiatives commun aux comités d'analyse et comité directeur pour réduire les étapes de préparation.

Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées :

- Le nombre de périodes de dépôt ne permet pas d'effectuer un accompagnement complet, pression sur les acteurs.trices impliqués.es; proposition de réduire le nombre de dates de dépôt et le nombre de pages.

Estimation du temps investi selon le nombre d'initiatives déposées

Moyenne de pages consultées pour 1 dépôt :
Formulaire : 12 + Grille de planification : 6 + Budget : 1
multiplié par le nb d'initiatives déposées par exemple pour 9 initiatives = Total de 171 pages

Moyenne de lecture de 3 minutes par page, soit 8,5 heures par personne (Consortium : 3 + Régional : 6 + local : moyenne de 6 personnes/territoire) = **Total investi : 127,5 heures**

Nb de rencontres d'analyse : 7 rencontres/dépôt

- Réduire le nombre de pages du formulaire de dépôt en revoyant la vulgarisation des termes, par des formulations simplifiées, plus directes et regroupées et en se rapprochant du format de présentation aux différentes instances (comités d'analyse, directeur, MTESS).
- Avant janvier 2021, le projet d'accompagnement FAT débutait après le dépôt. Souvent, les mêmes éléments à travailler, soit, l'implication des personnes et la prise en compte de leurs préoccupations, l'ADS+ ainsi que la Grille de planification (objectifs, indicateurs, cibles) complétée.

- Depuis janvier 2021, le projet d'accompagnement FAT se fait avant. Suite à l'adoption des initiatives, un délai est accordé pour retravailler les grilles, ce qui a permis d'y intégrer l'ADS+ et la participation dans les étapes à venir. Toutefois, le défi de participation reste pour l'étape de la conception et de l'analyse de la problématique.
- Pour assurer une analyse complémentaire et efficace, simplifier la grille d'analyse et diviser les sections à prendre en compte au local et au régional.
- La grille d'intention devrait être obligatoire pour assurer un bon accompagnement.
- Une formation pourrait être offerte sur la Grille de planification (utilité, choix et formulation de l'objectif, identifier les indicateurs et cibles dès le début pour faciliter la réalisation de l'initiative).
- Les initiatives présentent pour la grande majorité une planification sur plus d'une année (1 dépôt au lieu de 3), comparé à l'édition 2010-2015.
- L'autonomie des territoires devrait être mieux définie de façon à les impliquer à l'identification des priorités locales et non sur les critères du FQIS afin d'alourdir le processus avec de nouveaux critères. Ex.: Pour l'an 1, les initiatives de Trois-Rivières étaient recommandées pour 1 an au lieu de 3 avec possibilité de redéposer pour les autres années.
- Optimiser la promotion du FQIS au-delà du réseau habituel afin de rejoindre de nouveaux secteurs

Gestion budgétaire

La responsabilité budgétaire a été assumée jusqu'en décembre 2020 par Centraide des régions centre-ouest du Québec, le fiduciaire du CONSORTIUM. Suite à son incorporation le 31 juillet 2020, le CONSORTIUM a repris la fiducie par résolution le 21 octobre 2020 et assume la gestion budgétaire depuis janvier 2021.

Actions stratégiques et moyens mis de l'avant :

- Création d'une base de données, actualisation régulière et validation au comité directeur.
- Adoption d'un scénario de répartition équitable de l'enveloppe par territoire selon six paramètres de répartition.
- Placements pour revenus d'intérêts.
- Mise en place de la Grille de structure de financement avec les pourcentages et postes de revenus potentiels et les postes de dépenses admissibles.
- Vérification de la conformité budgétaire des initiatives avec les normes du FQIS lors de l'analyse.
- Production de protocoles d'entente avec conditions de versements.
- Printemps 2021, pour faciliter la reddition de comptes des initiatives, ajout de l'exigence de vérification comptable (éliminer la soumission de toutes les pièces justificatives).
- Tenu d'une comptabilité par projet spécifique au FQIS et production d'états financiers audités.

Évaluation, observations et recommandations des personnes impliquées :

- Difficulté pour compléter la structure financière pour les initiatives à bailleurs de fonds multiples, l'arrimage constitue un défi pour les promoteurs.
- Budgets prudents de 53 480 \$ / an incluant une ressource humaine; Certains promoteurs n'osent pas trop demander pour en donner au plus grand nombre d'organismes.

- Sensibilisation centrée sur l'objectif du FQIS : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale peut coûter cher! Viser un plus grand impact social avec des initiatives structurantes et des budgets en cohérence avec les objectifs de changements visés.
- Certains postes de dépense sont peu utilisés : frais d'évaluation, frais d'accompagnement, de recherche, de formation.
- Toutes les initiatives du FQIS requièrent l'embauche d'une ressource. Les salaires offerts dans les initiatives sont faibles, bien qu'ils correspondent aux conditions salariales des organismes communautaires.
- Le salaire moyen offert financé dans le cadre du FQIS est de 19,85 \$. Le plus bas est de 14,05 \$ pour un poste d'intervenant et le plus haut de 30 \$ pour un poste de coordonnateur. Il y a une différence de taux horaire selon que le fiduciaire soit du secteur communautaire ou économique.
- Un taux horaire non compétitif contribue à la difficulté de recrutement et de roulement de personnel, pouvant mener à un retard dans la réalisation des actions.

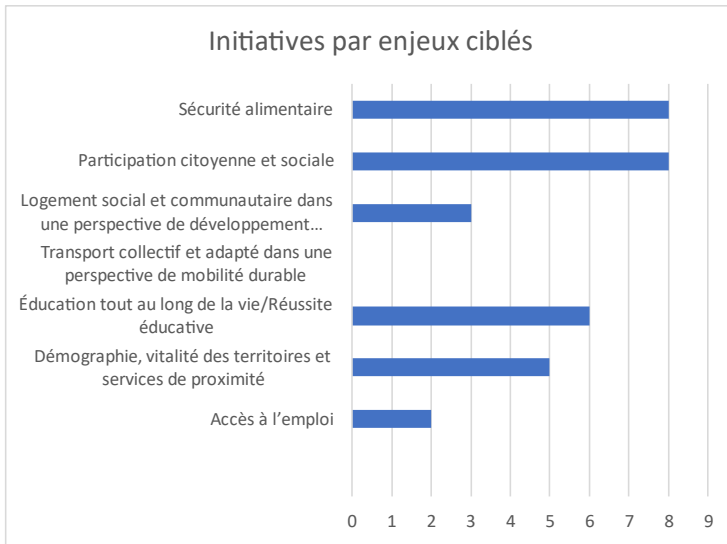
Bilan descriptif*

Le bilan mi-parcours au 31 mars 2021 fait état de 22 initiatives soutenues (incluant 2 initiatives qui comportent 2 phases), 10 en 2019-2020 et 12 et 2 reconductions en 2020-2021, **pour un investissement totalisant 3 343 931 \$**, ce qui représente 56 % d'engagement pour le budget disponible. Un constat très encourageant, malgré la crise sanitaire, les intervenants.es en développement social des différents territoires de la Mauricie ayant continué d'être actifs et proactifs.

Au moment d'écrire ce bilan, nous comptons l'adoption, le 11 juin dernier, de 9 nouvelles initiatives, dont les 2 premières initiatives touchant l'enjeu de la mobilité, **portant à 86 % de sommes engagées**. Deux territoires ont engagé l'ensemble de leurs sommes : Haut St-Maurice et la Ville de Trois-Rivières. Les territoires se concertent en vue d'engager les dernières sommes selon les deux dernières dates prévues au calendrier de dépôt en octobre 2021 et janvier 2022. Quelques intentions de dépôt sont déjà connues pour certains territoires. Le régional aura à se positionner sur le choix des initiatives et l'identification de promoteurs.

Dans cette édition, nous ne parlons plus de projet, mais plutôt d'action concertée ou d'initiative structurante. La Mauricie a fait le choix de tendre vers des actions concertées, sans toutefois l'imposer afin de respecter le rythme de chacun des territoires. Les acteurs.trices des territoires tentent de ne pas additionner les projets mais travailler de manière plus concertée. Le FQIS vient soutenir de manière générale de nouvelles initiatives et apporter un nouveau financement dans les organismes. Le financement FQIS permet de conserver les ressources et de former la relève. Le pourcentage engagé est moins élevé (84 % en 2010-2015 à mi-parcours), car la mise en place d'initiatives concertées demande plus de temps, de confiance et d'ouverture des acteurs.trices impliqués.es.

Le nombre d'initiatives tend à diminuer à mi-parcours; l'édition de 2010-2015 comptait 46 projets (57 projets au terme de l'édition dont 49 différents, car certains déposaient annuellement). Les comités locaux et les promoteurs ont davantage une vision à moyen terme, car la majorité des initiatives sont sur plus d'une année.



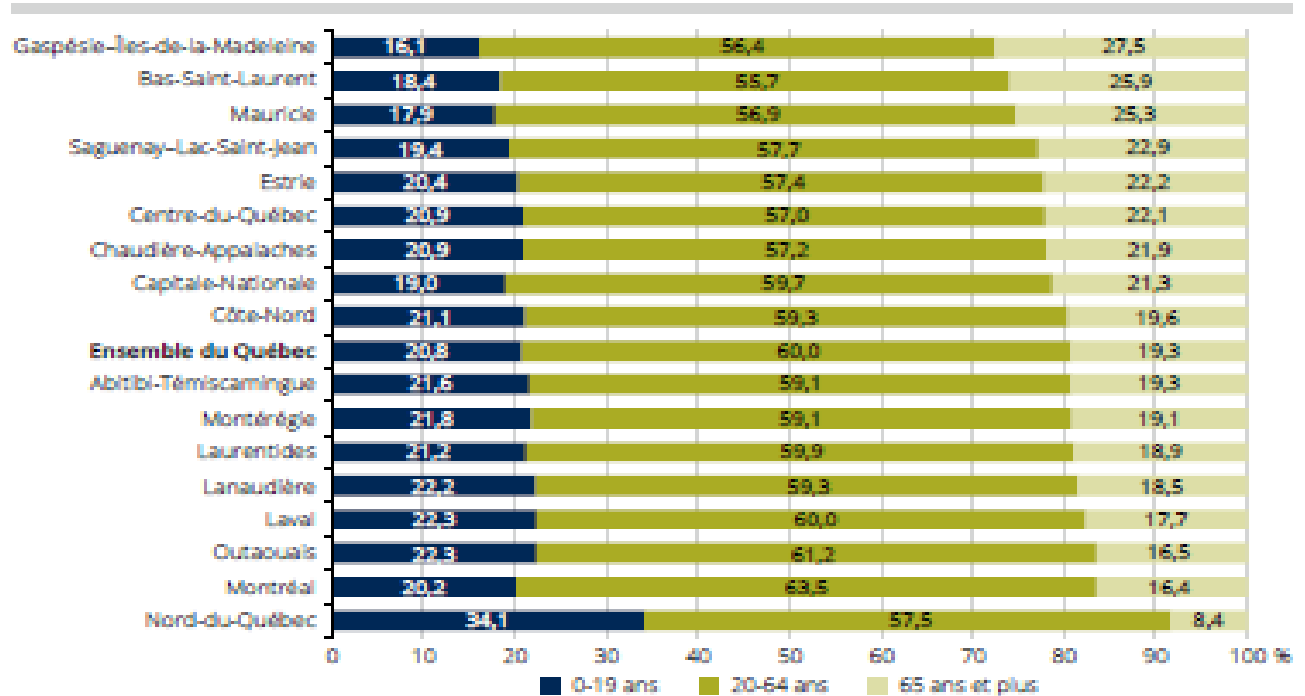
- La participation citoyenne est incluse dans la majorité des initiatives : volonté et critère d'analyse du FQIS.
- Plus souvent le transport est une stratégie de participation pour faciliter l'accès aux activités et contrer l'éloignement et donc se retrouve dans les actions des autres enjeux.
- La démographie et la vitalité sont traitées par la proximité des liens et la solidarité au sein des communautés.
- La majorité des initiatives a des effets multiplicateurs sur d'autres priorités régionales.

Observations partagées le 31 mars 2021 lors du RDV de l'Alliance :

- Tous les territoires travaillent l'enjeu de la sécurité alimentaire et de l'éducation tout au long de la vie (financement dédié à la sécurité alimentaire : PAGIÉPS et PGPS (accès physique et économique), MAPAQ (proximité) et financement en réussite éducative : Démarche mauricienne prévention à la pauvreté.

De manière générale, au regard de nouvelles données et [des cadres de présentation de chaque initiative disponibles sur la plate-forme collaborative Miro](#), voici, pour les sept enjeux de la Mauricie, de nouveaux éléments de portrait, les problématiques identifiées, les initiatives ciblant l'enjeu, les objectifs, les actions mises de l'avant et les indicateurs de suivi des résultats.

Répartition de la population selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Note: Données provisoires.
Source: Tableau 1.2.

Source du tableau : Panorama des régions : Édition 2020. Institut de la statistique du Québec

Démographie, vitalité des territoires et proximité des services

Nouveaux éléments de portrait

La parution récente du Panorama des régions du Québec facilite le tour d'horizon des régions et de la Mauricie.

Par la répartition de la population selon l'âge, la Mauricie se positionne au 3^e rang parmi les régions ayant :

- le plus de personnes âgées de 65 ans et plus (25,3 %);
- le moins de 20 à 64 ans (56,9 %);
- le moins de 0-19 ans (17,9 %).

La situation socioéconomique des personnes de 65 ans et plus indique leur surreprésentation dans la mesure du faible revenu après impôt. Le taux de faible revenu des aînés.es atteint 23,3 %. La proportion de pauvreté est plus grande que l'on soit une femme âgée (27 %) ou un homme (18 %). La situation des femmes âgées de 65 ans et plus est des plus préoccupante parce qu'elles sont plus nombreuses à vivre seules et se sentir isolées.

La pandémie COVID-19 a plus fortement touché les personnes âgées vivant en centre d'hébergement de soins de longue durée. Elles sont surreprésentées dans les cas de décès (74 %). Plusieurs intervenants.es souhaitent un modèle d'habitation plus décentralisé, plus proche des personnes et de leurs besoins en adéquation entre les soins et la vie sociale. La rareté de main-d'œuvre en aide à la personne incitera-t-elle à repenser les modèles existants?

L'une des tendances observées auprès des personnes de 80 ans et plus est de déménager à proximité des services. Les migrations internes se font en plus grand nombre vers Shawinigan et Trois-Rivières. Les milieux d'entraide et de solidarité (forum habitat), les maisons des aînés, la proche aide (maison intergénérationnelle) ont en commun la proximité des soins et des liens avec la communauté.

Plusieurs régions connaissent un gain migratoire et la Mauricie est l'une de celles qui a la plus forte augmentation. Cette tendance à la hausse du flux migratoire interne est amplifiée par la pandémie COVID-19. L'accès aux soins de santé, au logement, à l'emploi, aux services éducatifs, à la mobilité et à Internet haute vitesse sont des services sur lesquels s'appuie la stratégie d'attraction, d'accueil et de rétention de la main d'œuvre.

L'implication du Consortium au sein de Développement Mauricie informe et sensibilise les acteurs régionaux face aux conditions d'inclusion économique et la participation sociale afin d'éviter de creuser des écarts ou de délocaliser les populations à faible et revenu modeste.

Population de la Mauricie	
2017	2020
269 289	274 013

DÉMOGRAPHIE, VITALITÉ DES TERRITOIRES ET PROXIMITÉ DES SERVICES	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Éloignement, isolement (petites communautés rurales); • Vieillesse de la population, faible densité, dévitalisation; • Manque de main d'œuvre; • Manque de services.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de mobilisation et de soutien aux initiatives sociales de Notre-Dame-de-Montauban, Réseau social Montauban; • Développement de l'Accorderie Mékinac, Accorderie Shawinigan; • Brigade d'intervention en sécurité alimentaire, Centre Roland-Bertrand; • Serre de la solidarité, Bucafin; • Équipe de proximité, Le Tràsh (Travailleurs de rue à Shawinigan).
Objectifs de changement (généraux)	Améliorer la vitalité du territoire et des services de proximité en favorisant la participation citoyenne et sociale en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale.

Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat avec la communauté et travailler en complémentarité avec les organisations en place; • Accroître la vitalité du quartier, accroître l'implication communautaire des habitants du quartier; • Accroître le développement d'initiatives locales dans une perspective de lutte contre la pauvreté et de participation citoyenne; • Briser l'isolement, améliorer l'estime de soi des membres et développer un sentiment d'appartenance; • Améliorer et stimuler l'offre et l'échange de services (accroître la solidarité dans la communauté); • Amélioration des pratiques : approche globale et concertée, faciliter l'utilisation des services et la prise en charge médicale et psychosociale/réduire les expériences négatives.
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence et interventions soutenues de l'agent.e de mobilisation dans les activités locales; • Mise en œuvre et accompagnement des organisation et des citoyens dans la réalisation d'initiatives locales; • Activités diversifiées d'information auprès de la population sur les actions existantes; • Collaboration avec les instances locales et régionales sur différents comités, tables de concertation et tout autre lieu de concertation; • Création d'un un comité d'Accordeurs.es de liaison; • Suivi régulier avec les membres : lors de nos interactions avec les personnes, nous discutons de leurs forces, leurs intérêts et leurs besoins puis, en visualisant les tableaux des domaines d'études et de professions (SCIAN & CNP) il y a une grande diversité de talents dans la région (Statistiques Canada);
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Ententes de partenariats; • Accompagnement individuel et personnalisé de la clientèle vers les ressources en fonction de leurs besoins; • Activités/fêtes de quartier/fêtes de fin des récoltes; • Mise en place d'une structure d'acheminement des produits récoltés (transport par camion); • Tenue d'un kiosque de vente à bas prix dans le quartier; • Accompagnement : assurer la prise en charge des personnes; • Mise en place d'une équipe inter organisationnelle et multidisciplinaire afin de créer un continuum de services; • Promotion des services de l'équipe de proximité (tournée des partenaires potentiels).

Indicateurs des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de types de services; • Nb de membres (désagrégé ADS+); • Nb d'heures de services échangés; • Nb de participation à des activités; • Nb d'acteurs identifiés (liste/cartographie); • Nb de rencontres pour plan d'action des initiatives locales; • Nb de projets initiés; • Nb d'activités d'information réalisées; • Nb d'activités de promotion; • Nb de présence dans les activités de la communauté; • Nb d'initiatives en collaboration avec la municipalité; • Nb d'initiatives en collaboration avec une instance régionale; • Nb de partenariats développés; • Nb d'intervenants de milieu; • Nb de ressources et secteurs disciplinaires; • Nb de kiosques, nb de sorties, nb de personne ayant acheté au kiosque; • Nb de références; • Nb de personnes accompagnées; • Niveau de satisfaction des utilisateurs par rapport aux services de l'équipe de proximité; • Niveau de satisfaction des utilisateurs par rapport aux services de l'équipe de proximité; • % d'utilisateurs pour lesquels l'équipe constate une amélioration des conditions de santé.
----------------------------------	--

Accès à l'emploi

Nouveaux éléments de portrait

L'accès à l'emploi est l'un des grands objectifs spécifiques du PAGIÉPS dont la mesure vise à améliorer le revenu disponible et créer des conditions favorables à l'intégration à l'emploi. Pour mieux comprendre la situation des groupes de population plus vulnérables, nous avons tiré les éléments d'information de quatre publications :

- [Bilan 2020 de l'emploi au Québec](#) produit par l'Institut de la statistique. Février 2021;
- Veille sociale sur les inégalités par le Centre de recherche sociale appliquée. Septembre 2021;
- [Les obstacles à la participation des femmes à l'emploi : état de situation](#), Lise St-Germain et Sandy Torres. Juin 2019;
- [L'accès des femmes à l'emploi en Mauricie, une priorité!, synthèse, par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie. Automne 2019.](#)

La situation actuelle est très fortement marquée par la pandémie COVID-19 ayant contribué à la perte de

820 500 emplois au Québec. Heureusement, 97 % des emplois perdus a été retrouvé en décembre 2020.

En 2018, le taux de chômage affichait 5,1 % soit l'un des meilleurs résultats obtenus et se rapprochant enfin de la moyenne des régions du Québec. Au cours des derniers mois, le taux de chômage est remonté au seuil critique de 8,3 % en 2020, à 9,5 % en février 2021 décourageant les travailleurs.euses affectés.es par le chômage de longue durée. Quelques mois plus tard, en juillet 2021, le taux a diminué à 5,8 % pour ainsi revenir aux meilleures années. La baisse des restrictions sanitaires et les emplois saisonniers ont contribué à la diminution du taux de chômage.

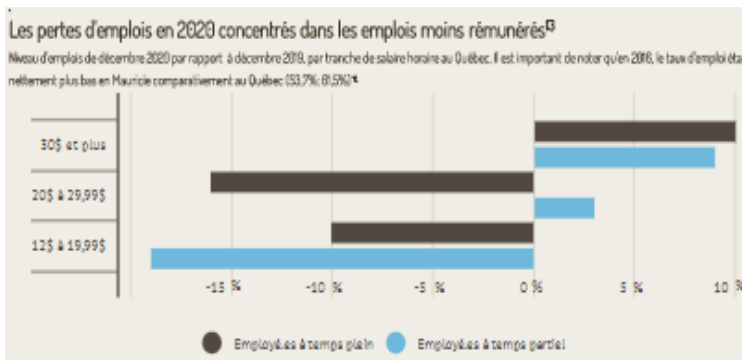
En 2018, le taux d'emploi avait retenu notre attention puisqu'il est basé sur la population active en emploi et que le taux s'avérait bas comparativement aux autres régions du Québec.

La proportion du nombre de personnes en emploi âgées de 15 à 64 ans est similaire à celle de 2018 (52,8 %); 53,7 % (2019); 61,5 % (Québec 2019). La Mauricie est l'une des régions qui affiche le moins grand nombre de travailleurs.euses de 25 à 64 ans (72 %) (voir tableau Panorama des régions de la page précédente).

Parue en 2019, l'étude de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie souligne que la participation des femmes au marché de l'emploi s'améliore en Mauricie comme au Québec. Cependant, la région a toujours un des plus faibles revenus médians de la province. On y trouve aussi une concentration plus prononcée qu'ailleurs de la main-d'œuvre féminine dans les emplois à prédominance féminine. Or ces emplois souvent moins rémunérés exposent à la précarité. 70 % des emplois perdus pendant la pandémie COVID-19 étaient occupés par des femmes.

Pendant la crise et la reprise économique, les inégalités s'observent par les secteurs d'activités et les groupes de population plus durement frappés. Parmi les secteurs plus sévèrement touchés par les pertes d'emploi figurent l'hébergement, la restauration et la vente. Les jeunes de 15 à 24 ans et les femmes sont surreprésentés dans le domaine des services. Lors de la veille sociale, la situation précaire des étudiants.es étrangers.ères n'ayant pu occuper les emplois attendus à l'université pour payer les frais et les dépenses a été signalée.

Ce sont également dans ces secteurs que l'on retrouve le plus d'emplois à faible revenu (12 \$ à 19,99 \$), à temps partiel représentant plus souvent la situation des femmes. Notons que le salaire minimum au Québec au 31 mars 2021 était à 13,10 \$ (augmentation à 13,50 \$ le 1^{er} mai 2021).



Source : Veille sociale, CRSA. 2021

Malgré les grandes difficultés rencontrées pendant la pandémie COVID-19, la situation tend à s'améliorer au

niveau de la hausse du revenu, du travail à temps plein et de l'inclusion en emploi des personnes immigrantes causée par la pénurie de main-d'œuvre et le nombre de départ du marché du travail.

Par contre, on peut se demander ce qu'il en est de la situation des personnes peu scolarisées et éloignées du marché du travail. De manière générale, les nouveaux emplois créés sont mieux rémunérés mais dédiés à des personnes plus scolarisées.

Quant aux personnes prestataires de l'aide de dernier recours, l'histoire de 1989 à 2014 a démontré que le nombre évolue selon les cycles économiques. Du point de vue des personnes, les préjugés persistent par rapport à la situation de ces personnes prestataires. Il serait intéressant, selon elles, d'observer la hausse du taux de nouveaux prestataires d'aide sociale en même temps que la diminution du taux de chômage. Un bon nombre d'entre elles ont des contraintes sévères ou temporaires à l'emploi.

La prise en compte des parcours et trajectoire de vie, les plateaux de travail et l'accompagnement à l'emploi sur une longue période sont, entre autres, des pratiques d'inclusion gagnantes.

Concernant l'accès des femmes en emploi, le comité des partenaires de TCMFM, auquel le CONSORTIUM

participe, a identifié les nombreux obstacles qui se dressent sur les trajectoires professionnelles, notamment le partage inégal de la responsabilité des enfants ou des soins donnés à un parent malade, la charge mentale associée à la gestion de la vie familiale, des services de transport qui ne répondent pas aux besoins du quotidien, des horaires de travail incompatibles avec les horaires de garde ou de l'école, etc.

ACCÈS À L'EMPLOI	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à maintenir un emploi ou à persévérer dans un cheminement de réussite éducative et/ou réinsertion professionnelle des personnes vulnérables (santé mentale et dépendance); • Manque de compétences/capacités en intervention psychosociale des superviseurs RH pour faire face aux problématiques des employés faisant partis de différents groupes vulnérables; • Manque de compétences/capacités des intervenants en santé mentale pour faire face aux problématiques concomitantes dépendance/santé mentale.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel RH, CJE de Maskinongé; • École d'Ailleurs, Centre Adrienne-Roy à Shawinigan.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le maintien en emploi des personnes avec diverses problématiques et le maintien dans un cheminement scolaire ou vers l'emploi.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences/capacités des superviseurs RH; • Renforcement de compétences/capacité des intervenants; • Réduire les préjugés/discrimination; • Augmenter la capacité d'autogestion des personnes vulnérables lors de crises ponctuelles; • Favoriser un continuum d'aide entre les services.
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les milieux de travail et les écoles (rencontres de concertation intersectorielles); • Embauche de ressources en psychologie/santé mentale; • Accompagnement des superviseurs RH, soutien en intervention psychosociale; • Référencement vers les ressources du milieu afin de créer un filet social lorsque l'emploi est compromis; • Élaboration d'un guide de bonnes pratiques et d'outils; • Rencontre de partage d'expériences; • Ateliers de développement de connaissance en lien avec la santé mentale pour les intervenants; • Sondage de la clientèle quant aux besoins non-répondus en matière d'employabilité et/ou de scolarisation; • Suivi constant auprès de la clientèle; • Création d'un outil de continuum de services.

Indicateurs des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nb d'intégrations à l'emploi des personnes présentant diverses problématiques; • Nb de personnes présentant diverses problématiques maintenues à l'emploi pour une période de 3 mois et plus; • Taux d'absentéisme non justifié; • Nb d'employeurs accompagnés; • Nb de référencement/Nb de demandes pour un soutien en intervention psychosociale; • % de satisfaction des superviseurs RH face au Guide des bonnes pratiques; • % des superviseurs utilisent les Guides des bonnes pratiques lorsqu'une problématique survient; • % des intervenants trouvent que les outils sont pertinents; • % de rétention dans les milieux scolaire pour les participants au programme; • % des gens du « focus-group » seront capable de noter une amélioration de leur santé mentale grâce à une échelle de type Likert; • % des répondants capable de noter une diminution dans la fréquence des crises vécues; • Nb de partenaires (école et travail); • Nb d'organismes et d'intervenants utilisant les outils développés; • Perception de l'augmentation de l'autonomie par les usagers.
----------------------------------	--

Éducation tout au long de la vie (réussite éducation)

Nouveaux éléments de portrait

L'actualisation de la situation en éducation contient des données issues du [portrait de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie](#) (2020), de l'enquête sur les jeunes 12 à 24 ans pendant la pandémie et de la veille sur les inégalités sociales (2021). Pour renforcer l'accent sur les inégalités sociales, nous avons également consulté les publications du [Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) ainsi que [l'Observatoire des tout-petits](#).

Le portrait sur la persévérance scolaire et la réussite éducative est porteur de nouvelles. Le taux de sortie sans diplôme ni qualification a diminué. Les taux de diplomation universitaire sont élevés chez les étudiants.es de 1^{ère} génération et les étudiants.es étrangers.ères. Or, des intervenants.es craignent une perte de gains pendant la pandémie COVID-19.

Données mauriciennes préoccupantes

- Le taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu chez les 0-5 ans est des plus élevés : 16,4 %;
- 10 % des familles au Québec sont en situation d'insécurité alimentaire;
- 423 places en services de garde manquantes et 87 nouvellement créées;
- 3 500 élèves sans Internet à la maison;
- 9 174 signalements pour négligence, abus physique et psychologique.

Plusieurs familles avec de jeunes enfants ont subi des pertes d'emploi et de revenus. Un sondage Léger et Léger révélait, en mars 2020, que 38 % des Canadiens sont affectés par la crise et 27 % d'entre eux craignent de ne pas pouvoir payer leurs factures. D'autres nécessités se sont ajoutées comme les télécommunications, Internet et l'achat d'équipement électronique (ordinateur et tablette).

Pour un ménage de deux adultes et de deux enfants fréquentant un CPE, ce revenu viable a été établi à 58 514 \$ à Trois-Rivières et à 68 387 \$ à Sept-Îles. Il est de 61 046 \$ à Québec et de 61 884 \$ à Montréal.

Institut de recherche et d'informations socioéconomique (IRIS), 2021.

La crise financière affecte particulièrement les familles à faible revenu ayant peu d'économie et renforce leur vulnérabilité face au logement et à la sécurité alimentaire. Ces constats sont partagés par les organismes Moisson MCQ et Infologis Mauricie, qui signalent une augmentation du nombre de familles aidées. C'est le cas des familles nouvellement séparées et de taille nombreuse ainsi que les familles racisées et autochtones. 72,6 % des familles monoparentales ont un parent de sexe féminin.

Le manque de places (garderies, camps de jour) et les fermetures (écoles, services de garde) ont amplifié les difficultés de conciliation famille-travail-école. Le nombre de nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance est insuffisant pour répondre à la demande. Le filet social autour des enfants vulnérables est fragilisé, considérant qu'un nombre important de signalements provient des écoles, des services de garde éducatif à l'enfance et de la communauté. Le nombre de signalements a augmenté en 2019-2020 par rapport à 2018-2019.

La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement varie selon le niveau de défavorisation matérielle du territoire de résidence de l'enfant (...) 35,6 % dans les territoires très défavorisés de la Mauricie comparativement à 33,7 % au Québec. TREM, Portrait 2020.



Source : Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, Édition 2020, TREM

Les organismes communautaires, familles et centres d'amitié autochtone offrent des alternatives importantes à nos réseaux, les approches communautaires apparaissent comme des pratiques gagnantes, mais le financement est insuffisant.

Pendant la pandémie COVID-19, le temps consacré aux tâches familiales et domestiques a été amplifié par la planification accrue des achats (sorties restreintes), l'école à la maison et l'aide aux devoirs et aux leçons.

L'estimation est de trois heures additionnelles par jour.

Dans 64 % des cas, ce sont des femmes qui sont chargées de la gestion domestique des enfants comparativement à 43 % en 2018. En 2017, 77 % des jeunes ont déclaré avoir un soutien social et 37 % une supervision parentale.

Pour les jeunes en confinement, l'absence de socialisation avec les amis.es, le manque de contact et de suivis individuels avec l'enseignant.e, les mauvaises habitudes de vie, l'absence d'activités parascolaires et de loisirs sont

des conditions ayant mis à l'épreuve la santé mentale et la motivation.

Pour les parents peu scolarisés et les immigrants, le suivi parental des apprentissages scolaires est difficile.

L'analphabétisme est un phénomène qui perdure avec les années. Une discussion animée par le regroupement des organismes populaires en alphabétisation du Québec met en lumière le parcours des personnes. Du point de vue des participants.es, les problématiques neurologiques, l'intimidation, les problèmes familiaux, la pauvreté et les préjugés sont des facteurs à prendre en compte.

Des recherches sur la pauvreté et les inégalités sociales signalent des écueils au principe d'égalité des chances. La question d'abordabilité est soulevée dans les exemples cités sur le logement de taille convenable pour les familles, la sécurité alimentaire, les services de garde éducatifs à l'enfance, les soutiens aux élèves avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, les programmes scolaires spécialisés (sport-études, international, musique).

ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE/RÉUSSITE ÉDUCATIVE	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Encadrement parental et implication (des pères) comme déterminant de la réussite; ● Le sentiment de stress, d'anxiété chez les jeunes; ● Les comportements à risque; ● Le manque de modèles positifs; ● L'éloignement dans certaines zones de la Mauricie.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Pouvoir de construire, Maison de la famille Des Chenaux; ● Ensemble pour prévenir la pauvreté par la réussite éducative dans le Haut-Saint-Maurice, Ressource Parents-Ailes; ● Sac à dos, CJE de Shawinigan; ● École d'Ailleurs, Centre d'intervention en dépendance Adrienne-Roy; ● École citoyenne +++, COMSEP; ● Les Grands copains, Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmenter le pouvoir d'agir des personnes et familles vulnérables ou en situation de pauvreté; ● Prévenir la pauvreté; ● Favoriser l'égalité des chances; ● Encourager les saines habitudes de vie et la persévérance scolaire (maintien dans un cheminement scolaire).

Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Accroître l'implication des parents, particulièrement celle des pères; ● Renforcer les compétences et habiletés parentales; ● Amélioration des pratiques/amélioration de la compréhension des besoins et réalités; ● Renforcement de compétences des intervenants (particulièrement en santé mentale); ● Faciliter l'accès et augmenter l'utilisation des services pour les familles vulnérables et éloignées; ● Faciliter l'accès au matériel scolaire pour les familles en situation de pauvreté; ● Faciliter l'intégration dans le processus scolaire des 4-5 ans issus de familles en difficulté/faciliter les transitions; ● Favoriser l'intégration des familles immigrantes et réfugiées; ● Renforcer l'estime de soi chez les jeunes; ● Diminuer les comportements à risque; ● Renforcer les habiletés sociales, le leadership positif et le développement de l'autonomie chez les jeunes.
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place de comités, dont des comités de parents; ● Rencontres avec les partenaires/concertation, collaboration avec les écoles; ● Recrutement des familles et activités ciblées aux papas (publicités ciblées, appels personnalisés); ● Stratégie de diffusion des bonnes pratiques : rencontres de partage de connaissance/échange entre intervenants, formations, outils de transferts, colloque Vivre ensemble; ● Recension des services, Élaborer et faire connaître les trajectoires de services/activités d'information sur les services/ressources communautaires; ● Création d'outils de continuum de services entre les partenaires; ● Stratégie de communication adaptée : outils de communication pour parents faibles en lecture, traduction en langue autochtone, calendrier, capsules vidéo; ● Sensibilisation sur l'importance des rencontres de parents; ● Ateliers de renforcement des compétences parentales, création d'outils pédagogiques adaptés aux parents immigrants et réfugiés dans leur langue d'origine; ● Sondages divers auprès de la population vulnérable, groupes de discussion (entre autres les besoins non-répondus en matière de scolarisation); ● Distribution de matériel scolaire; ● Interactions avec les familles sur les médias sociaux; ● Accompagnement et soutien au niveau de l'intervention par un psychologue, ateliers de développement des connaissances en santé mentale (pour les intervenants); ● Développement des moyens alternatifs à l'automédication; ● Accompagnement des parents pour affronter différentes problématiques sociales et économiques (Centre jeunesse, santé et services sociaux, cour de justice, etc.); ● Placement en stage et à l'emploi (faire le pont vers les autres programmes); ● Jumelage de jeunes/recontres hebdomadaires.

Indicateurs des résultats

- Nb de parents participant au comité, nb de rencontres;
- Nb d'ateliers, animations, formations et nb de participants;
- Nb de familles/parents recrutées par année, Nb de nouveaux utilisateurs (désagrégé ADS+);
- % de satisfaction des parents (perception d'une amélioration des services);
- Nb d'organismes partenaires et satisfaction par rapport aux trajectoires et aux outils;
- Nb de références;
- Nb de participants aux activités d'information (désagrégé ADS+) et % de parents ayant la perception d'avoir obtenu des infos utiles;
- Nb d'outils de communication développés;
- % de parents voulant s'engager davantage auprès de leurs enfants;
- % des enfants ayant la perception ou se sentant mieux soutenus par leurs parents;
- % de parents se sentant mieux outillés pour soutenir leurs enfants;
- Nb de personnes sondées (désagrégées ADS+);
- % de partenaires ayant modifié et adopté des « bonnes pratiques »;
- Nb d'élèves ayant reçu le matériel distribué (désagrégé ADS+);
- Nb de publications et nb d'abonnés, nb de parutions;
- Satisfaction des intervenants quant aux formations reçues, % des intervenants trouvant que les outils sont pertinents;
- % de rétention dans le milieu scolaire;
- % des gens du « focus-group » étant capables de noter une amélioration de leur santé mentale grâce à une échelle de type Likert, % des répondants capable de noter une diminution dans la fréquence des crises vécues;
- Quantité de matériel adapté;
- Nb d'accompagnements individuel (règlement de diverses problématiques sociales) dans une approche ADS+;
- Nb de parents accompagnés à cheminer vers la formation préparatoire à l'emploi;
- Nb de jumelages;
- % des parents qui remarquent une amélioration de l'estime de soi chez leur enfant.

Sécurité alimentaire

Nouveaux éléments de portrait

L'enjeu de l'insécurité alimentaire s'annonce persistant et plus criant. *L'alimentation occupe une place beaucoup plus grande dans le budget des ménages les moins favorisés (17 %) que dans celui des ménages aux plus hauts revenus (12,6 %), l'inflation touche donc plus fortement les familles à faible revenu. Alain Dumas, économiste et collaborateur Gazette de la Mauricie.*

Selon IRIS et la mesure du panier à la consommation de base (2018), le revenu d'une personne seule devrait lui permettre de consacrer annuellement 4 680 \$ à l'alimentation (90 \$ par semaine) et d'une famille de deux adultes et deux enfants; 11 768 \$ (226 \$ par semaine). Depuis 2020, l'indice du prix alimentaire a augmenté notamment pour les produits frais pouvant atteindre 6,5 %.

Le bilan FAIM 2019 a répertorié 25 538 personnes aidées et 65 166 collations distribuées par les denrées de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec. Il s'agit de l'un des plus grands nombres au Québec.

Composition des ménages (paniers de provisions seulement)	2019		2018	
Monoparentale	818	19,0 %	818	17,4 %
Biparentale	553	12,9 %	600	12,7 %
Couples (sans enfants)	422	9,8 %	524	11,1 %
Célibataires	2 463	57,3 %	2 724	57,8 %
Autre	46	1,1 %	47	1,0 %
Total des ménages répondants	4 302		4 713	

Principale source de revenu (paniers de provisions seulement)	2019		2018	
Emploi	310	6,7 %	300	6,1 %
Assurance emploi (chômage)	133	2,9 %	105	2,1 %
Aide sociale	3 197	69,0 %	3 564	72,1 %
Régimes d'invalidité	177	3,8 %	131	2,7 %
Pension de vieillesse	299	6,5 %	310	6,3 %
Prêts et bourses étudiants	172	3,7 %	130	2,6 %
Allocation familiale	116	2,5 %	122	2,5 %
Aucun revenu	151	3,3 %	195	3,9 %
Autre	77	1,7 %	84	1,7 %
Total des ménages répondants	4 632		4 941	

Pendant la pandémie COVID-19, les organismes de distribution ont observé une augmentation de 30 % du nombre de ménages ayant besoin de l'aide alimentaire (familles nombreuses et nouvellement séparées). L'application de l'analyse de la situation par groupe de populations et les intervenants.es interrogés.es dans le cadre de la veille sociale sur les inégalités attirent notre attention sur des situations telles que :

- les personnes âgées et la sous-alimentation;
- les enfants, la fermeture des services scolaires et l'absence de collation;
- les personnes à faible revenu et l'arrêt d'activités communautaires incluant des collations et repas;
- les communautés autochtones et les difficultés d'approvisionnement et d'accès à proximité;

- les personnes ayant des problèmes de santé mentale et dépendance et le stress sur l'organisation des services.

La Mauricie est l'une des cinq régions impliquées dans une étude sur le parcours des personnes utilisatrices des distributions alimentaires menée par la Chaire de recherche du Canada sur les approches communautaires et les inégalités de santé (CACIS). L'étude a révélé jusqu'ici que l'offre de services dans les organismes de distribution alimentaire a évolué (cuisines collectives et ateliers éducatifs). Le profil des nouveaux demandeurs pour de l'aide alimentaire sont des femmes à 60,9 % entre autres en milieu rural. Dans 76,1 % des cas, le revenu des ménages est pour la grande majorité inférieur à 20 000 \$. Le recours à l'aide est supérieur à 2 fois par mois. L'accès aux aliments et équipements de base pour la cuisine, le jardinage, l'entreposage ainsi que les activités de transformation sont des axes à développer.

L'analyse de la situation des personnes ayant recours à l'aide alimentaire signale une problématique d'insécurité alimentaire sévère en Mauricie. *Les gens utilisent les services d'aide alimentaire parce qu'ils ont faim.* Louise Potvin directrice CACIS et chercheure.

L'accès physique et économique aux aliments frais, variés et nutritifs est complexifié par la forte présence de déserts alimentaires. Un désert alimentaire est un quartier ou une municipalité n'ayant pas d'épicerie à proximité permettant d'avoir accès à des aliments sains, frais et variés (milieu urbain, moins d'un km et en rural, moins de 16 km). En milieu rural, la mesure de 16 km est grande pour les personnes en situation de pauvreté d'où la nécessité d'investir dans le transport des personnes et des denrées. Plusieurs intervenants croient qu'avec la superficie de nos espaces cultivables, nos 976 fermes et la diversité des aliments de chez nous, les collaborations avec les producteurs locaux sont à renforcer en misant sur des stratégies gagnantes pour tous. La production de fruits, légumes et d'herbes à l'année en milieu rural comme en ville est l'une des stratégies identifiées en réponse aux besoins.

L'enjeu de la sécurité alimentaire mobilise plusieurs acteurs.trices ayant la volonté de travailler en réseau. De façon plus intensive, les concertations régionales en développement social et saine alimentation ont travaillé avec la direction de la santé publique à mettre en commun les connaissances et les ressources. Ensemble, ils ont organisé les 9^e et 10^e journées en sécurité alimentaire et saine alimentation pour tous et mobilisé une centaine d'acteurs.trices locaux et régionaux, élargissant ainsi le potentiel d'intervention autour d'un système alimentaire durable. L'élément clair de l'exercice de vision régionale est la pertinence de se doter d'une politique alimentaire.

Des stratégies d'intervention axées sur l'autonomie alimentaire pour tous, l'alimentation de proximité et la souveraineté alimentaire ont été discutées et des initiatives innovantes d'ici et d'ailleurs présentées. Les défis sont de s'assurer que les stratégies seront adaptées aux territoires et réellement accessibles aux groupes de population en situation de pauvreté ayant de grands besoins. Le renforcement du volet marchand et la place de l'économie sociale font également partie des stratégies à renforcer.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Éloignement et déserts alimentaires; ● Augmentation du prix du panier d'épicerie; ● Produits frais difficiles d'accès à l'année; ● Gaspillage alimentaire : non utilisation des produits distribués, fonds de champs/incapacité de récolter; ● Manque de connaissance, d'équipement et capacités pour transformer et conserver, dons de produit en très grande quantité; ● Manque de produits de base dans les distributions alimentaires; ● Non utilisation des services, manque de connaissance des services disponibles; ● Manque de complémentarité dans l'offre de services; ● Aide alimentaire d'urgence : porte d'entrée, les utilisateurs ont souvent d'autres problématiques, besoin de faciliter l'accès aux services, système conventionnel non adapté pour les personnes désaffiliées.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> ● Tout le monde à Table!, CAB de La Moraine; ● Agent de mobilisation et de soutien aux initiatives sociales, Réseau social Montauban; ● Hub alimentaire phases 1 & 2, CAB Haut-St-Maurice; ● Brigade d'intervention en sécurité alimentaire, Centre Roland-Bertrand; ● Organisateur communautaire en distribution alimentaire, Artisans bénévoles de la Paix; ● Serre de la solidarité, Bucafin; ● Mauricie Récolte, Développement Mauricie;

	<ul style="list-style-type: none"> ● Pivot, Moisson Mauricie.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> ● Diminuer l'insécurité alimentaire; ● Développer l'autonomie et la capacité à se prendre en charge particulièrement pour les personnes et les familles vulnérables; ● Améliorer l'accès à une alimentation saine, suffisante et de façon durable; ● Améliorer les pratiques/améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services; ● Renforcer les capacités collectives; ● Renforcement du filet de sécurité des personnes en situation de vulnérabilité.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Rejoindre davantage de personnes et de familles vivant de l'insécurité alimentaire et/ou de l'exclusion sociale; ● Renforcer les compétences et habiletés, outiller les citoyens en matière de sécurité alimentaire afin de maximiser leur panier d'épicerie; ● Diminuer les barrières physiques, économiques et sociales; ● Optimiser les ressources financières, matérielles, organisationnelles et humaines; ● Bonifier les interventions; ● Favoriser la concertation et la mobilisation communautaire (actions collectives) /meilleure cohérence des services; ● Réduire les préjugés; ● Valorisation des produits locaux.
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégies de communication, diffusion des services, calendrier; ● Adaptation, entre autres des horaires et aliments, selon résultats et analyse ADS+; ● Regroupement/collaboration des services alimentaires; ● Bacs à jardinage, frigos-partage, installation d'une serre et production agricole, kiosque (à tarification sociale); ● Mise en place d'une cuisine de transformation-collective; ● Structuration des distributions: plateforme, procédures, outils communs; ● Système de référencement : brigade d'intervention, maillage avec le système de santé, partenariat avec des organismes offrant différents services, certains services accessibles à même l'endroit des distributions; ● Ateliers de formation (cuisine, transformation/conservation, jardinage, saines habitudes, éducation populaire, normes de salubrité); ● Sondage sur les besoins, comité d'utilisateurs; ● Portrait-diagnostic des actions et de l'aide alimentaire d'urgence, cartographie des services; ● Aide/dépannage alimentaire/distribution (bonifier les paniers, augmenter les aliments sains avec les produits des cueillettes de fonds de champs); ● Embauche de ressources humaines : intervenants, organisateurs communautaires, agents de mobilisation communautaire; ● Rencontres de concertation, communautés de pratique; ● Activités de lutte contre le gaspillage : récolte des fonds de champs et distribution 1/3 participants, 1/3 producteurs et 1/3 banques alimentaires; ● Accompagnement individuel vers d'autres services; ● Élaboration d'un volet marchand axé sur les produits transformés pour la pérennité des activités.

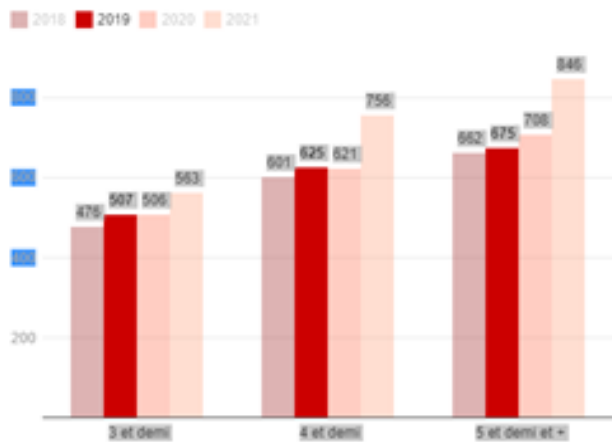
<p>Indicateurs des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nb d'utilisateurs.trices et nb de nouvelles demandes (désagrégé ADS+); ● Nb de personnes rejointes par les publications, parutions et autres; ● Nb d'ententes de partenariats, nb de partenaires intersectoriels; ● Nb de rencontres des partenaires et concertation; ● Nb de distribution/dépannage réalisés; ● Nb de bacs, nb de frigos, nb de kiosques; ● Nb d'ateliers et de participants.tes (désagrégé ADS+); ● % de participants.tes qui considèrent avoir acquis des compétences /habiletés utiles; ● Degré de satisfaction de utilisateurs.trices; ● Nb de personnes sondées, nb de points de vue de personnes en situation de vulnérabilité obtenus; ● Nb d'organismes/d'actions/services répertoriés; ● Nb d'actions d'information réalisées; ● Nb de référencement; ● Nb de kilos récoltés et de produits frais distribués; ● Nb d'outils développer, nb de partenaires/organismes utilisant les outils, satisfaction des organismes/partenaires; ● Nb de personnes rejointes par les campagnes de sensibilisation; ● Nb de cueillettes réalisées et nb de participants.tes (désagrégé ADS+); ● Nb de recommandations ou des pistes d'amélioration de l'offre de services.
---	---

Logement social et communautaire dans une perspective de développement durable

Nouveaux éléments de portrait

La Mauricie est l'une des régions du Québec plus touchée par la crise du logement. A Trois-Rivières, le taux d'inoccupation est de 1,3 %, soit sous le seuil d'équilibre fixé à 3 %. La forte demande a fait augmenter les coûts de logement de 22 % et ce bien que les revenus n'aient augmenté que de 4 %, causant une pénurie de logements abordables.

Prix moyen selon la grandeur des appartements à Trois-Rivières



Source: Les données pour 2018, 2019 et 2020 proviennent de la SCHL. Les données 2021 proviennent du recensement de 186 annonces sur Facebook et Kijiji fait par Radio-Canada

Les personnes seules à faible revenu (21 841 \$ après impôt) sont de plus en plus confinées à la location de très petits logements (1 ½ et 2 ½) ou la colocation. Selon l'IRIS et la mesure du panier à la consommation de base (2018), le coût de logement (loyer, électricité, assurances) pour les familles de deux adultes et deux enfants est de 682,58 \$ alors que le prix moyen d'un 4 ½ est de 756 \$ à Trois-Rivières. Pour plusieurs familles à faible revenu, la taille de leur logement ne convient pas à leurs besoins. Les données récentes sur le logement sont plus souvent disponibles par territoire urbain dans le but de comparer avec d'autres villes.

En milieu rural, la proportion de propriétaires est plus grande. Le calcul du coût du logement ou de l'hypothèque mensuelle doit inclure les frais d'électricité, d'assurances, d'entretien et d'équipement ménager. L'état des maisons et des balcons peut s'avérer un indice de pauvreté ou de

l'absence d'un réseau de soutien à l'entretien. La surenchère des maisons à vendre éloigne les jeunes et les ménages à revenu modeste de l'accès à la propriété. Les jeunes devront économiser sur une plus longue période avant de devenir propriétaire.

Le marché locatif est fortement dominé par le secteur privé. Du point de vue des investisseurs, la hausse du coût des logements est justifiable par les frais de construction, d'entretien et de rénovation. L'organisme de défense des droits sociaux est très préoccupé par la rénovation. Il s'agit d'une stratégie marchande pour augmenter les revenus loyers ou subdiviser le logement au détriment des locataires de longue date. La pénurie permet aux propriétaires de choisir « le bon locataire » au détriment des groupes de populations plus souvent discriminés. Les intervenants.es signalent également le cas des ménages monoparentaux avec enfant, des familles racisées et autochtones ainsi que des personnes handicapées.

Les voix convergent en faveur d'un plus grand nombre de logements abordables mais comment on le définit. Le logement abordable fait plus largement référence à un logement dont le coût (y compris les frais afférents) ne dépasse pas 30 % du revenu avant impôt du ménage. En Mauricie, 35 % des ménages locataires à Shawinigan et Trois-Rivières consacrent plus de 30 % et plus de leurs revenus au loyer.

Un groupe de leaders régionaux va plus loin soulignant la valeur ajoutée d'un développement porté par les acteurs.trices sociaux axé sur l'humain et le soutien communautaire plutôt que l'éternelle quête de profits. La priorité est la réponse aux besoins de manière durable en investissant dans la construction de nouveaux logements sociaux.

La hausse du coût des matériaux et la rareté de la main-d'œuvre ont ajouté une pression sur les organismes promoteurs. Le coût de projet a augmenté et la contribution financière du milieu peut atteindre 50 à 60 %. Les délais à respecter ou les retards ajoutent également un stress.

Selon les estimations de l'organisme Infologis Mauricie et du Front d'action populaire en réaménagement urbain, environ 1 345 unités de logements sociaux seraient manquantes dans la région et 800 à Trois-Rivières. La liste d'attente pour les logements sociaux de type HLM est

plus grande pour les personnes seules (1 chambre à coucher) et les grandes familles (3 chambres à coucher).

Le phénomène de crise est peu connu dans la région et les répercussions pourraient atteindre les autres territoires de la Mauricie. Du jamais vu en 15 ans! L'itinérance est un

problème qui avait été soulevé lors des consultations du plan d'actions. Les intervenants.es impliqués.es dans la veille sociale signalent des situations d'urgence sociale telles que la santé mentale, la réalité des chambreurs.euses et l'itinérance chez les femmes.

LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Préjugés et discriminations; ● Manque de logement sain, salubre et à prix décent; ● Non utilisation des services, manque de confiance envers les services conventionnels; ● Manque de connaissances et habiletés; ● Augmentation des prix; ● Vétusté du parc immobilier; ● Transformation des maisons en chambres pour travailleurs temporaires; ● Propriétaires éloignés et manque d'entretien.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> ● Du rêve à la réalité! Association des personnes vivant avec un handicap (APEVAH); ● Agent de développement au chantier logement Haut-Saint-Maurice, Groupe d'entraide Facile d'Accès; ● Logis-Aide, Centre d'entraide aux rayons du soleil.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration des conditions de vie des habitants.tes; ● Améliorer l'accès aux services pour les personnes vivant avec un handicap; ● Accroître l'accès à un logement de qualité et abordable;(particulièrement les populations avec des besoins particuliers); ● Accroître l'autonomisation et la stabilité résidentielle; ● Amélioration des pratiques : approche globale et concertée.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmenter la connaissance des réalités et des besoins par la participation des personnes en situation de pauvreté/Bonifier l'offre de service, tout en tenant compte de la réalité homme-femme, mais surtout reliée à leur handicap; ● Améliorer les capacités organisationnelles; ● Accroître les partenariats financiers et non financiers/Développer des collaborations en soutien aux actions; ● Renforcement des compétences, Développer les compétences/connaissances/habiletés; ● Diminution des préjugés; ● Agir en prévention pour l'accès et la stabilité résidentielle; ● Faciliter l'accès à l'information et aux services disponibles sur la recherche de logements salubres et à prix décent; ● Accroître l'implication des acteurs.trices du logement; ● Accroître et faciliter l'utilisation des services et la prise en charge médicale et psychosociale/réduire les expériences négatives.

<p>Actions mises de l'avant (au 31 mars 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Sondage de la population et des organismes sur les besoins en termes de services, produire un rapport d'analyse détaillé selon l'ADS+; ● Bonification du plan de services adaptés et présentation aux futurs résidents; ● Sondage sur la satisfaction; ● Plan de communication; ● Élaboration des outils d'administration et de gestion (budget d'exploitation, organigramme, description des postes, processus de sélection des locataires); ● Négociation et signature des ententes de partenariats (services et financement); ● Rencontres de concertation (locale et régionale); ● Embauches de ressources humaines (agent de projet/développement); ● Établissement de ponts entre les organismes; ● Système de référence pour les futurs locataires; ● Sensibilisation des propriétaires pour rendre leur logement privé disponible en HLM/programme de subvention de loyer (problématique des préjugés); ● Campagne sur les défis, réalités des besoins des populations vulnérables en recherche de logement et trousse de départ (entretien de logement); ● Ateliers d'éducation/formation (budget, entretien ménager, utilisation des produits, ...); ● Demande de programme à la SCHL et SHQ (programme incitatif à l'achat d'une maison pour les populations vulnérables); ● Élaboration d'une liste des immeubles pouvant être modifiée et consultée facilement, comprenant diverses données; ● Séances d'information auprès des organismes communautaires (partenaires); ● Sondage des personnes sur leurs conditions de logement actuelles; ● Mise en place d'un comité citoyen; ● Encadrement, accompagnement et soutien aux occupants des logements, et ce, dans une vision à long terme; ● Prise de contact avec les propriétaires par divers moyens : téléphone, lettre, en présence, afin de créer le lien de confiance rapidement.
<p>Indicateurs des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nb de personnes et d'organismes sondés (désagrégé ADS+); ● Nb de nouveaux services prévus dans le plan de services adaptés; ● % de satisfaction des futurs résidents par rapport au plan d'action; ● Nb d'outils organisationnels développés et de procédures établies; ● % de satisfaction des membres du CA sur les outils développés/niveau d'appréciation; ● Nb d'ententes de partenariats de services, de financement; ● Nb de séances d'informations aux organismes; ● Nb de personnes ayant fait appel au service; ● % de participants ayant la perception que l'information reçue sera utile à leur recherche de logement; ● Nb de citoyens membres du comité (désagrégé ADS+); ● Nb de personnes/familles accompagnées (désagrégé ADS+); ● Nb de propriétaires contactés et % étant réceptif au projet et étant prêt à collaborer.

Transport collectif et adapté dans une perspective de mobilité durable

Nouveaux éléments de portrait

La veille sociale sur les inégalités sociales pendant la pandémie COVID-19 n'a pas permis d'éclairer l'enjeu du transport. Pourtant, le 1er exercice de priorisation des actions orientant le plan d'action régional l'a fait ressortir fortement. Il était évident que le transport était un enjeu en soi et aussi un moyen de travailler les autres enjeux prioritaires.

Afin d'actualiser nos informations, deux documents ont été consultés :

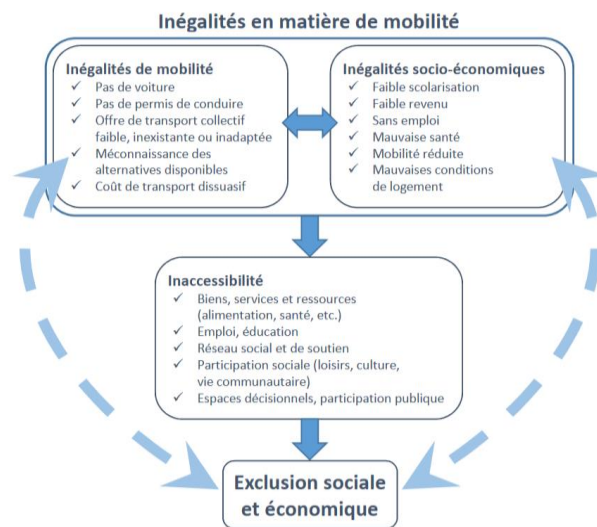
- Portrait sommaire Transport collectif, adapté et covoiturage en Mauricie, Chantier Transport collectif, et adapté et covoiturage, Automne 2020
- [BICKERSTAFF, Julie et LALANCETTE, Myriam. Transport, santé et inégalité sociales de santé. 2018. Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 18 p.](#)

Les acteurs.trices socio-économiques identifient la mobilité comme un des freins à l'attraction, l'accueil et la main-d'œuvre. La problématique semble plus souvent vécue par les populations rurales et éloignées, les groupes plus souvent discriminés (femmes, personnes âgées, racisées et autochtones).

Le transport est considéré comme un déterminant de la santé, car il favorise l'accessibilité au travail et aux services (santé, éducation, logement, biens et services de consommations) De plus, il permet aux individus de briser l'isolement et de participer à la vie sociale, culturelle et récréative de leur communauté.

On peut lire dans le fascicule *Transport, santé et inégalités sociales de santé* du CISSS de la Montérégie-Centre, parue en août 2018, que certains groupes spécifiques sont plus à risque de voir leur qualité de vie diminuée à cause d'un déficit de mobilité. Ces groupes sont :

- Les ménages à faible revenu (personnes au chômage, travailleurs précaires, bénéficiaires des programmes de solidarité sociale, etc.);
- Les mères monoparentales;
- Les personnes qui n'ont pas de permis de conduire (ex. : les jeunes, les personnes qui perdent le privilège de conduire à cause de leurs conditions de santé);
- Les ménages qui ne possèdent pas d'automobile;
- Les personnes avec des limitations physiques ou intellectuelles;
- Les immigrants récents, susceptibles de faire face aux barrières linguistiques, à l'isolement social, à la pauvreté et au chômage.



Source : Inspiré de Lucas, K. (2012). Transport and social exclusion: Where are we now? Transport Policy 20.

Source : BICKERSTAFF, Julie et LALANCETTE, Myriam.

Le chantier du transport collectif et adapté a mené une consultation au printemps 2020 auprès de toutes les organisations de transport collectif et adapté de la Mauricie afin de dresser un portrait juste pour mettre en place des projets significatifs. Éléments de la consultation : les caractéristiques du territoire et de l'organisation sondée, le transport collectif, le transport adapté, le covoiturage, les projets futurs et les enjeux en lien avec les transports collectif, adapté et le covoiturage. Le portrait sera présenté à la Table de mobilité au cours de l'automne 2021.

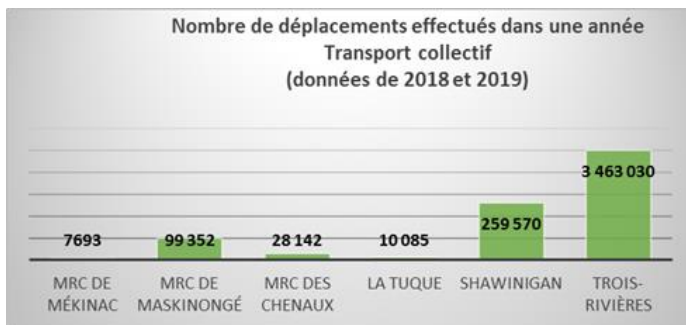
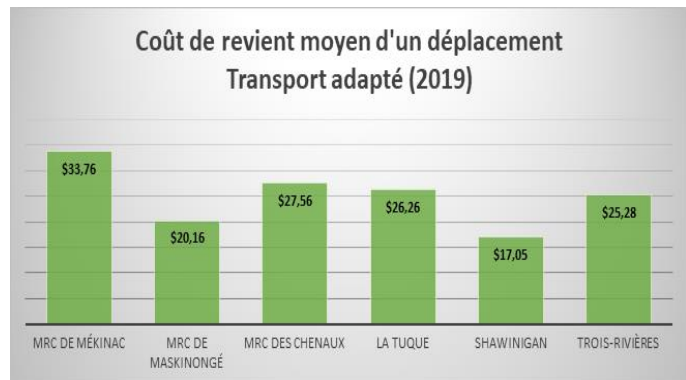
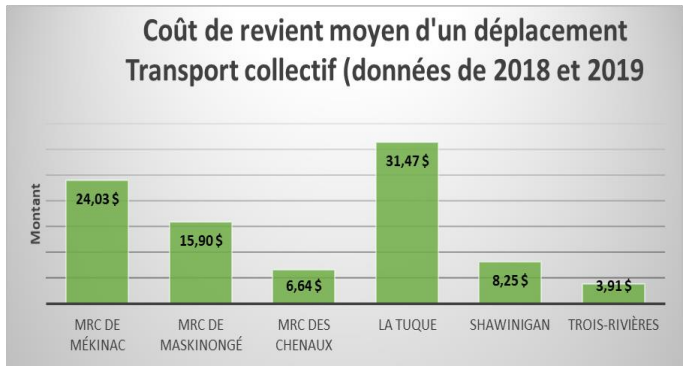
Selon IRIS et la mesure du panier à la consommation (2018), la dépense de base liée au transport en commun pour une personne seule est de 870 \$ et de 4 146 \$ à Trois-Rivières.

Au Québec, le transport est la deuxième dépense la plus importante des ménages, représentant 14 % de leurs dépenses totales, juste après le logement (20 % des dépenses totales), mais avant l'alimentation (12 % des dépenses totales).

Dans les régions rurales, le transport collectif est généralement offert sur réservation, à la demande. Les lignes de transport fixes situées en milieu rural démontrent une plus grande flexibilité d'adaptation face à la demande que celles dans les milieux plus urbains.

Le transport adapté constitue un service essentiel et est disponible dans chaque ville et MRC de la Mauricie. L'accessibilité dépend toutefois de plusieurs facteurs tels que la capacité à payer, les trajets et l'horaire. Tous ne sont pas admissibles au service de transport adapté car il existe un processus d'inscription; ce service est seulement offert pour les personnes présentant un handicap permanent. En Mauricie, le transport adapté est toujours offert en formule porte à porte et à la demande. Une réservation est nécessaire, généralement 24 heures à l'avance, mais peut aller jusqu'à 48 heures.

Une meilleure offre de transport qui favorise l'équité permettrait de diminuer la part du budget des ménages consacrée au transport, permettant de mieux répondre au besoin du logement et de l'alimentation.



Source tableaux : Portrait sommaire Transport collectif, adapté et covoiturage en Mauricie, Chantier Transport collectif, et adapté et covoiturage, Automne 2020

TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ DANS UNE PERSPECTIVE DE MOBILITÉ DURABLE	
Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Obstacles à l'accès aux services, à la participation aux différentes activités et la participation citoyenne; • Le manque de transport est une cause d'isolement et de non-participation; • Obstacle à l'autonomisation et la prise en charge, réduit le pouvoir d'agir.
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu transversal, identifié dans différentes initiatives au niveau des actions, entre autres Le Pouvoir de construire, Mauricie Récolte; • Des initiatives en mobilité ont été adoptées après le 31 mars 2021, (Mobilité durable avec Shawinigan de la Corporation de transport collectif de Maskinongé et Solidaires vers l'action de Roulons Vert pour les territoires de Trois-Rivières et Shawinigan.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> • Briser l'isolement; • Renforcer le filet social; • Accroître la participation citoyenne.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux services et aux activités; • Rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs, rejoindre les familles éloignées; • Accroître l'utilisation des services; • Accroître la participation des personnes isolées.
Actions mises de l'avant <i>(au 31 mars 2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage; • Approche de milieu (aller vers les personnes éloignées); • Mise en place d'un système de transport et de halte-garderie.
Indicateurs des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de transports organisés; • Nb de maillages effectués pour le covoiturage; • Nb de personnes/familles ayant eu accès aux services et/ou activités grâce au transport communautaire.

Participation citoyenne et sociale

Nouveaux éléments de portrait

En 2017, les acteurs.trices mobilisés.es dans le cadre du 1er Rendez-vous de l'Alliance pour la solidarité ont priorisé la participation sociale et citoyenne. Au même titre que dans le PAGIÉPS, il a été convenu de favoriser la participation sociale à travers la mobilisation des milieux et les autres enjeux régionaux.

Pour alimenter la réflexion sur l'enjeu de la participation citoyenne et sociale, nous avons relevé trois documents réalisés par des partenaires régionaux :

- [Les obstacles à la participation des femmes à l'emploi : état de situation](#), Lise St-Germain et Sandy Torres. Juin 2019;
- [Recherche action-jeunesse : la participation et l'implication des jeunes 15-29 ans](#), Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM). 2021;
- Veille sociale sur les inégalités sociales, CRSA. 2021.

En 2018, il n'existait pas d'état de situation sur la participation citoyenne en Mauricie. Des concertations régionales l'abordent dans leur chantier de travail. Par exemple : Femmes et emploi de la Table de concertation du mouvement des femmes, Jeunes et implication sociale du Centre de formation communautaire, Pôle en économie sociale, Alliance pour la solidarité mené par le CONSORTIUM. Associé à plusieurs chantiers, le Centre de recherche sociale appliquée.

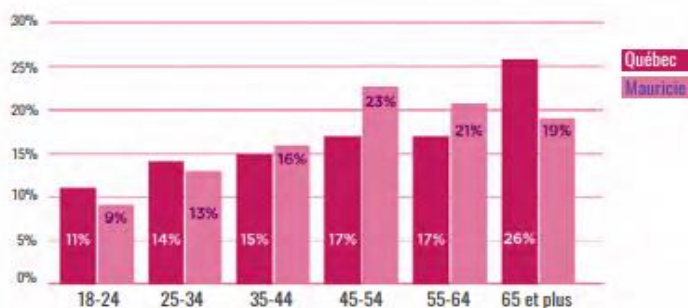
En 2021, il y a eu deux documents produits sur la participation et l'implication des jeunes, soit la recherche du CFCM et le portrait de la TREM cités dans la section sur l'enjeu de l'éducation tout au long de la vie. La définition retenue dans le cadre des travaux du CFCM est également celle qui avait été retenue par le CONSORTIUM et présentée sur notre site Internet.

Parmi les travaux réalisés sur l'implication des jeunes, nous retenons à titre indicatif :

- les groupes d'âge les plus impliqués socialement sont les 45-54 ans (23 %), les 55-64 ans (21 %) et les 65 ans et plus (19 %);
- l'environnement est une cause qui intéresse les jeunes et les motive à agir;

- les jeunes s'impliquent de façon moins régulière par manque de temps (68 %), parce qu'ils n'ont pas été invités (23 %), par manque d'occasion (22 %) ou parce qu'ils ne savent pas comment participer (12 %);
- le niveau de sensibilisation s'élève selon la scolarité ou les ateliers de conscientisation;
- l'apport des jeunes pour leur dynamisme, leur créativité et les nouvelles perspectives.

Âge des bénévoles :

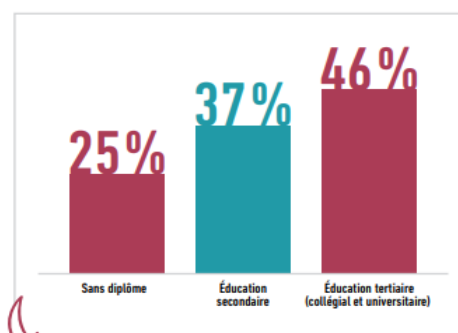


Source : Recherche action-jeunesse, CFCM. 2021

Pendant la COVID-19, la notion d'environnement est considérée plus largement au sens des personnes (racisme, discrimination, LGBTQ) et de la communauté (choix plus responsables).

IMPLICATION CITOYENNE

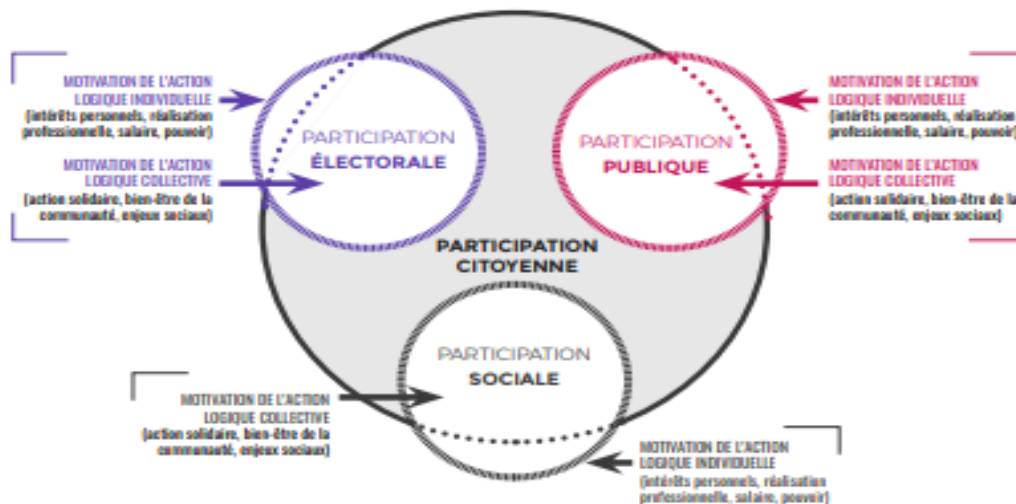
Proportion des gens qui disent se soucier de l'environnement, selon leur niveau de scolarité*



Selon le Partenariat mondial pour l'éducation, les gens plus instruits se soucient de l'environnement dans une proportion plus élevée que ceux n'ayant pas complété leurs études secondaires*.

Source : Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, Édition 2020, TREM

Le schéma ci-dessous montre que la question de la motivation de l'action (qui suit une logique individuelle, collective ou les deux) traverse les 3 champs d'action de la participation citoyenne :



Comparativement à d'autres régions du Québec, la participation sociale sous l'angle de la lutte aux préjugés, du revenu minimum garanti et de l'égalité des chances a été soulevée, mais demeure assez discrète jusqu'à présent dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité.

La pandémie COVID-19 a fait ressortir les inégalités sociales, le système à deux vitesses, la fracture sociale et numérique. Le projet de veille sociale amène un éclairage nouveau pouvant mener en direction des droits sociaux et de l'accessibilité universelle. Par rapport aux droits sociaux, nous retenons entre autres le droit :

- à l'occupation de l'espace public et libre pour les personnes itinérantes;
- à l'instruction publique équitable pour les enfants;
- à la sécurité pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale;
- à la justice sociale pour les autochtones et les personnes non syndiquées;
- à l'égalité du marché de l'emploi pour les femmes, les immigrantes et autochtones;
- à l'abordabilité des services et des équipements essentiels pour les personnes et familles à faible revenu (logement, alimentaire, éducation, transport, Internet);
- à l'accessibilité des services pour les communautés autochtones, rurales dévitalisées et urbaines défavorisées.

Voici quelques pratiques gagnantes de participation citoyenne identifiées dans le rapport du CFCM :

- l'importance d'opter pour une approche personnalisée auprès des groupes qui risquent d'avoir un intérêt;
- le rôle des ami(e)s comme incitatif pour commencer à s'impliquer;
- l'importance de « l'effet boule de neige », c'est-à-dire la stratégie bouche à oreille et le rôle des ami(e)s comme incitatif pour commencer à s'impliquer;
- pour garder la mobilisation : prendre le temps de montrer les résultats de l'implication afin que les citoyens.nes puissent se sentir utiles;
- la communication vers les jeunes ne peut plus se penser sans les technologies de l'information et des communications;
- Partenariats scolaires (stratégie essentielle au recrutement des jeunes).

Pour augmenter la participation citoyenne des jeunes, il faut établir des outils spécifiquement orientés vers ce public, les organisations à but non lucratif devront entreprendre des changements dans leurs façons de faire, notamment sur le plan des pratiques de gestion et de communication.

PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIALE

Problématiques identifiées par les organismes promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de bénévoles, difficulté de recrutement et vieillissement; • Difficulté à recruter sur les CA; • Éloignement (manque de transport); • Le travail avec les bénévoles n'est pas toujours simple à gérer; • Manque de ressources pour accompagner, former, superviser les bénévoles; • Pandémie : distanciation sociale, grande proportion des bénévoles dans les groupes d'âge à risque; • Manque d'information sur les possibilités de bénévolat et sur l'impact des organismes; • Difficulté à rejoindre les jeunes; • Manque de temps et de ressources humaines et financières pour réaliser des actions de participation à différentes étapes de projet, particulièrement à la conception (avant l'obtention du financement).
Initiatives ciblant cet enjeu	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de mobilisation et de soutien aux initiatives sociales de Notre-Dame-de-Montauban, Réseau social Montauban; • Le Pouvoir de construire, La maison de la famille Des Chenaux • Développement de l'Accorderie Mékinac, Accorderie Shawinigan • Serre de la solidarité, Bucafin; • Mauricie Récolte, développement Mauricie; • Formation, accompagnement, transfert (FAT), Centre de formation communautaire de la Mauricie.
Objectifs de changement (généraux)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser le milieu; • Augmenter le pouvoir d'agir; • Renforcer les capacités collectives; • Amélioration des pratiques/renforcer les initiatives.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une connaissance du milieu et un ancrage de référence dans la communauté; • Accroître l'implication/la participation des parents dans l'organisation des activités (accroître l'engagement citoyen des participants); • Améliorer la compréhension/connaissance des besoins et réalités des parents en situation de vulnérabilité; • Accroître l'implication du milieu et des citoyens.nes; • Briser l'isolement, améliorer l'estime de soi des membres et développer un sentiment d'appartenance; • Soutenir la participation et l'insertion sociale et professionnelle des familles; • Mobilisation et participation; • Accroître l'implication communautaire des habitants.tes; • Diminuer les barrières sociales à la saine alimentation; • Faciliter l'intégration de l'ADS+ et de la participation des personnes en situation de pauvreté dans les initiatives FQIS; • Augmenter la participation des personnes en situation de vulnérabilité dans l'analyse de la problématique et l'élaboration de recommandations.

<p>Actions mises de l'avant (au 31 mars 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sondages des personnes en situation de pauvreté/populations vulnérables et consultations citoyennes (besoins non-répondus, réalités vécues, défis spécifiques, priorités); • Élaboration d'un plan d'action des initiatives locales à mettre en œuvre en suscitant la participation citoyenne; • Mettre en place divers mécanismes de facilitation pour la participation des parents; • Mise en place de comités incluant des parents pour l'organisation d'activités; • Préparation et coanimation avec des parents pour des activités; • Activités de découvertes, de sensibilisation, de conscientisation et de maillage; • Accompagnement dans la transition vers l'emploi, vers les études ou vers les projets d'implication communautaire; • Mise en place des comités citoyens, de parents, de jeunes, participants; • Consultation citoyenne approche ADS + sur les besoins et actions prioritaires de la communauté à mettre en œuvre et soutenir; • Partage de textes/témoignages; • Évaluation et réalisation des bilans des activités avec les parents et les partenaires, de manière à s'ajuster tout au long du projet : questionnaires, rencontres de bilan individuel, rencontres de bilan avec chaque école, groupe de discussion avec les parents.
<p>Indicateurs des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % de participant qui considèrent avoir acquis des compétences/habilités utiles; • Degré de satisfaction de utilisateurs; • Nb de personnes sondées (désagrégé ADS+)/Nb de citoyens.nes rejoints.tes par les consultations; • Nb de citoyens.nes impliqués.es; • Nb de bénévoles et nb de personnes intéressées à être bénévoles; • Satisfaction de l'implication des citoyens.nes dans les projets; • Nb de participants.tes membres du comité de travail et nb de rencontres; • Nb de points de vue de personnes en situation de vulnérabilité obtenus; • Nb de parents participant au comité; • Nb rencontres de préparation des troussees avec les parents; • Nb de membres (désagrégé ADS+ dans le rapport détaillé); • Satisfaction des parents aux activités; • Appréciation et satisfaction des personnes de l'accompagnement; • Appréciation par les parents des outils; • Nb d'activités de maillage et de reconnaissance organisées; • % des participants aux formations qui considèrent que celles-ci les ont sensibilisés sur l'importance des mécanismes de participation; • % des personnes ayant eu recours aux accompagnements qui considèrent que ceux-ci leur ont permis d'améliorer la capacité à évaluer la participation des personnes.

Bilan des résultats atteints*

Le bilan mi-parcours de l'impact des initiatives régionales sur la lutte contre la pauvreté présente plusieurs défis. D'abord, la pandémie COVID-19 a ralenti ou complexifié la mise en œuvre des initiatives portées par les organismes communautaires appelés au front en soutien aux personnes plus démunies. Plusieurs organismes ont connu des difficultés liées à la surcharge, à l'attraction et à la rétention de main d'œuvre. Le travail en groupe et en collectif a été réduit considérablement pendant le confinement.

Dans ce contexte, ce bilan est réalisé en ayant moins de temps pour échanger sur les premières redditions de comptes reçues étant donné qu'elles ont été soumises récemment pour les projets adoptés en 2019. Il est toutefois difficile de donner un bilan des résultats atteints à ce stade puisque sur les 22 initiatives en cours dont 7 ont été adoptées en 2020-2021. La première reddition de comptes se fera donc en 2022.

D'autre part, la vision évolutive ou non traduite du changement social souhaité, l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes +, des stratégies de participation des personnes en situation de pauvreté et de la gestion de projet par résultats ont nécessité un temps important d'accompagnement qui n'était pas disponible au moment où les premières initiatives ont commencé. Le manque d'indicateurs d'impacts et d'outils communs rendent l'analyse des retombées difficile.

Nous observons une difficulté des organismes à traduire la vision de changement et à dépasser le niveau des activités/moyens. Parfois, les organismes le font, mais n'en parlent pas nécessairement dans les résultats. La période de réalisation des initiatives étant à court et moyen terme (au maximum 4 ans). Ce qui ne permet pas de mesurer l'impact social observé sur une période de 5 à 10 ans. Le bilan des résultats se situe donc au niveau des résultats des actions. Certains outils ont été développés afin de simplifier et mieux visualiser les retombées ciblées.

Pour les initiatives en cours de réalisation, plusieurs composent avec un retard dans la mise en œuvre causé par la pandémie COVID-19 et les problématiques de recrutement/manque de main d'œuvre. Ces retards de

mise en œuvre entraînent un retard dans la reddition de comptes dans le cas de 6 initiatives. Ce qui fait un total de 13 initiatives pour lesquelles les redditions de comptes sont à venir. Sur les 9 projets qui ont soumis leur reddition de comptes, 4 avaient aussi des retards de mise en œuvre et/ou activités reportées. Il est donc difficile à ce stade de rendre compte des résultats, les initiatives sont en progression.

Certaines initiatives visent des objectifs de changement. Les résultats de ces initiatives pourront être regardés de façon plus précise et même reconduits dans la prochaine édition afin de viser un plus grand impact social. Les premières initiatives recommandées ont une durée de 3 ans, ce qui est court pour observer des changements.

La compilation des objectifs, actions/moyens et indicateurs relevés dans les grilles de planification de reddition de comptes amène un constat comme dans l'édition 2010-2015, soit l'absence d'indicateurs d'impact connus au départ permettant de mesurer les retombées et changements.

Le tableau suivant présente l'avancement/niveau d'atteinte des résultats des initiatives au 31 mars 2021. Pour le détail des résultats de chaque initiative, consulter [les cadres de présentation sur la plate-forme collaborative Miro](#).

INITIATIVES QUI ONT ATTEINT LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Développement de l'Accorderie de Mékinac;
- Sac à dos, CJE de Shawinigan;
- Équipe de proximité, TràSh;
- Logis-Aide, Centre Rayons de Soleil;
- École Citoyenne +++, COMSEP;
- Formation, accompagnement, transfert (FAT), Centre de formation communautaire de la Mauricie ;
- Organisateur communautaire en distribution alimentaire, Les Artisans de la Paix.

INITIATIVES QUI ONT PARTIELLEMENT ATTEINT LES RÉSULTATS, MAIS PROGRESSION EN COURS (REPORT/RETARD AVEC PANDÉMIE/ADAPTATION DES ACTIVITÉS)

- Aînés et pauvreté, CIBES;
- Le pouvoir de construire, Maison de la famille Des Chenaux;
- Du Rêve à la Réalité, HAS des Chenaux;
- Agent de mobilisation, Réseau social Montauban;
- Hub alimentaire, CAB Haut-St-Maurice;
- Les Grands Copains, Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières;
- Tout le Monde à Table, CAB La Moraine;
- Brigade d'intervention en sécurité alimentaire, Centre Roland-Bertrand.

REDDITION DE COMPTES À VENIR/ADOPTIONS RÉCENTES

- Potentiel RH, CJE de Maskinongé;
- Agent de développement au chantier logement HSM, Groupe d'entraide Facile d'accès;
- Ensemble pour contrer la pauvreté par la réussite éducative HSM, Ressource Parents-Ailes;
- Mauricie Récolte, Développement Mauricie;
- École d'Ailleurs, Centre Adrienne-Roy;
- Serre de la solidarité, Bucafin;
- Pivot, Moisson Mauricie.

Bilan des principales retombées perçues sur les populations et les territoires ciblés*

Le CONSORTIUM a tenu un atelier de consultation avec les partenaires impliqués dans l'Alliance pour la solidarité en juillet 2021 afin d'identifier collectivement les principales retombées perçues à ce jour.

Initiatives qui se sont démarquées en termes d'innovation et aspects structurants :

- Plusieurs initiatives travaillent sur les enjeux de façon transversale et sur les causes de la pauvreté plutôt que les conséquences. Les initiatives qui agissent en prévention sont des exemples : Le Pouvoir de construire, la Brigade d'intervention en sécurité alimentaire, l'École citoyenne ++++. Les impacts de ces initiatives auront des retombées durables sur les personnes visées.
- Accompagnement FAT : mutualiser les compétences pour accompagner les promoteurs et concevoir des projets structurants.
- Certaines initiatives pourraient se poursuivre lors d'une prochaine édition et se déployer plus largement, transférer les bonnes pratiques.
- Pertinence de la boîte à outils : renforcement des compétences des organismes au niveau de la méthodologie de gestion axée sur les résultats, des approches ADS + et la participation des personnes. Arrimage des accompagnements, bonification des accompagnements avant dépôt ce qui permet de mieux structurer les initiatives et de prévoir la reddition de comptes dès la conception afin de mesurer les résultats.

Initiatives qui se sont démarquées en termes de participation des personnes et ADS + :

- Les critères de participation citoyenne ont amené à réfléchir collectivement à des moyens d'implication, entre autres à l'enjeu de recrutement pour les conseils d'administration.

- La serre de la solidarité de Trois-Rivières a émergé des citoyens.
- L'agent de mobilisation et de soutien à Notre-Dame de Montauban dans la MRC de Mékinac est une initiative citoyenne portée par un comité de citoyens.
- L'approche participative est acceptée, il y a une volonté de l'intégrer davantage dans les initiatives.
- Dans le Haut-St-Maurice (HSM), il y a une forte sensibilisation à faire évoluer les pratiques. Par exemple, le solde de l'enveloppe a été alloué à l'initiative de réussite éducative pour réaliser des formations et des ateliers sur la participation et les moyens d'intégration des personnes dans les projets. Les formations seront offertes plus largement à tous les organismes du territoire.
- L'initiative régionale Aînés et pauvreté: constats et perspectives, est un projet d'étude participative auprès des personnes âgées visant à mieux comprendre leur réalité.

Initiatives qui se sont adaptées face à la pandémie :

- Les initiatives ne se sont pas arrêtées, toutefois plusieurs ont dû revoir certaines activités, les adapter au virtuel. Les lignes budgétaires ont été réassignées (par exemple les frais de déplacement vers l'achat d'équipement numérique). Certaines initiatives ont prolongé les délais de réalisation, les délais de mise en œuvre et de recrutement étant plus longs que la normale, certaines activités ont été reportées.
- Initiative FAT : les formations initialement prévues dans tous les territoires de la Mauricie ont été revues et modifiées pour se faire en virtuel et une boîte à outils qui vient soutenir les processus a été créée. Cette adaptation du projet a permis de bonifier les actions en janvier 2021 et de donner accès aux formations à tous les organismes qui avaient l'intention de déposer au FQIS.
- L'initiative École citoyenne +++ s'est démarquée en sortant de leur site pour aller rejoindre les familles dans les rues, distribuer les consignes sanitaires en différentes langues, acheter des équipements numériques pour poursuivre les activités à distance.

Nous constatons que cette initiative, qui en est à sa 2^e phase de financement (poursuite des Alliances) a pu développer une résilience liée à une certaine stabilité de financement et d'activités. Le fait de ne pas être dans la phase de conception, innovation et démarrage de projet a permis à l'organisation de se concentrer sur l'adaptation de leur situation.

Perspectives et conclusion

Perspectives

L'édition 2021-2022 du Rendez-vous de l'Alliance pour la solidarité inclura un volet « transfert des expériences ». L'inclusion de nouveaux organismes et d'entreprises d'économie sociale ayant des intérêts, des approches, des pratiques à promouvoir est souhaitée. Une réflexion régionale sur la relève et la rétention des emplois a été proposée à titre de projet de recherche régional.

Des communautés de pratiques sont en planification avec l'initiative FAT. Les sujets sont à définir. Il est souhaité qu'elles soient centrées sur des initiatives concrètes, des approches structurantes et innovantes et des stratégies gagnantes. Plusieurs des initiatives en cours constituent un bon bassin de transfert des expériences et des pratiques. La possibilité d'en documenter quelques-unes a été évoquée par les partenaires.

Des rencontres ont eu lieu avec les partenaires du projet FAT pour bonifier l'offre de formation et d'accompagnement. Les dépôts se terminant en janvier 2022, l'accompagnement pourra alors se pencher sur le développement d'outils et la formation sur l'évaluation. À l'automne 2021, les partenaires travaillent sur l'élaboration de cette nouvelle formation et nous avons déjà des demandes pour l'accompagnement sur les outils.

Le CONSORTIUM constate que [les fiches thématiques sur les enjeux](#) du plan de travail ont été très peu consultées. Le travail se poursuit quant aux actions partenariales de veille sociale et à l'implication dans les chantiers régionaux de façon à inclure les inégalités sociales dans les planifications. La révision et la bonification des fiches (2018 et 2021) est à poursuivre.

Il est envisagé d'analyser les tableaux synthèses par enjeu présentés dans la section Bilan descriptif (problématique,

changement souhaité, objectifs, actions, indicateurs) et d'identifier des suggestions d'indicateurs et de mesures d'impact social en matière de lutte contre la pauvreté.

Différentes approches mises en place dans les initiatives en cours :

- Approche de proximité, de milieu et/ou continuum de services (Trash, Réussite éducative HSM, Havre, CJE de Maskinongé, Centre Adrienne Roy);
- Approches ADS+ (Réussite éducative HSM, COMSEP, FAT-CFCM-CRSA-TCMFM);
- Approche participative et participation des personnes en situation de pauvreté (Réussite éducative Des Chenaux, Notre-Dame-de-Montauban);
- Approche intégrée de développement territorial (Hub alimentaire HSM, chantier logement HSM, RÉ HSM et des Chenaux);
- Approche concertée;
- Approche intersectorielle / multidisciplinaire Trash, Centre Roland-Bertrand, École d'ailleurs;
- Approche évaluative axée sur les déterminants collectifs (Hub alimentaire, Mauricie Récolte, Camp Val Notre-Dame);
- Approche collective;
- Système alimentaire durable, économie circulaire (Mauricie Récolte).

**Les initiatives indiquées ne sont pas exhaustives.

Conclusion

De manière générale, la pandémie COVID-19 met à rude épreuve l'objectif général du PAGIÉPS de sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté et d'augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté. Le regard posé sur les inégalités sociales signale que « *La pandémie n'atteint pas les groupes de population de la même façon (...) on n'a pas les mêmes dispositions pour faire face à l'épreuve collective* ». Extrait de la *veille sociale*, CRSA. La stratégie gouvernementale d'intégration de l'analyse différenciée selon le sexe et l'intersectionnalité (personnes racisées, immigrantes, autochtones, handicapées) et la défavorisation des territoires est très pertinente. Elle permet de comprendre les réalités distinctes et d'ajuster les interventions afin de soutenir le groupe de population ayant les plus grands besoins.

L'Alliance pour la solidarité contribue à lutter contre la pauvreté en mobilisant un grand nombre d'acteurs.trices de secteurs, d'organismes et de postes différents. En Mauricie, la concertation et la mobilisation des acteurs.trices autour d'enjeux communs de lutte contre la pauvreté est bien présente. Les grands Rendez-vous sont des occasions de comprendre, de considérer l'existant, d'échanger sur les enjeux et de prioriser et d'apprécier le travail réalisé par les agents du changement.

La construction, la mise en œuvre et le suivi d'initiatives sociales structurantes et/ou innovantes nécessitent un temps considérable et ce, autant pour les organismes promoteurs que les ressources en accompagnement. Le manque de ressources humaines et financières dans les organismes communautaires sont des difficultés avec lesquelles nous avons dû composer. La poursuite de certaines initiatives permet de consolider les résultats et d'atteindre le niveau d'impact sur les populations visées. Certaines initiatives pourraient être poursuivies dans une prochaine édition pour atteindre les impacts. La concertation prend du temps en amont pour orienter, planifier/concevoir et démarrer les initiatives structurantes. Il faut une vision long terme si on veut un changement, une transformation.

Les actions prioritaires liées à la vitalité des territoires, la mobilité et la participation citoyenne ont été abordées de manière transversale et pour lesquelles moins d'initiatives spécifiques sont proposées. Elles sont celles pour lesquelles un éclairage supplémentaire par la veille

pourrait être pertinent. Est-ce qu'il y a lieu de reformuler et regrouper ses enjeux?

Les avancées :

- La vision commune et les actions concertées;
- L'accompagnement des organismes;
- La culture évaluative et l'intégration d'indicateurs de résultats;
- Évolution sur la compréhension des normes et orientations du FQIS; Solidarité axé sur la lutte contre la pauvreté;
- L'ADS + et la participation des personnes au cœur des préoccupations. Des stratégies ont été mises en place pour aller plus loin, notamment l'accompagnement de FAT qui a permis de revoir les documents de dépôt pour s'assurer d'y intégrer des actions et indicateurs en vue de l'évaluation.

Les défis :

- La poursuite du travail d'intégration de l'ADS + et de la participation des personnes dans les étapes préliminaires d'analyse de la problématique et de conception;
- La démonstration d'un plus grand impact social (développement d'indicateurs d'impact);
- La consolidation des actions structurantes : financement à long terme;
- La diversité du financement et l'intégration de stratégies de mutualisation ainsi que le volet marchand (économie sociale);
- L'arrimage des plans ministériels, entre autres le PAGIÉPS, la Politique gouvernementale de prévention de la santé, la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- La vision du changement souhaité est à clarifier;
- Que les initiatives sociales travaillent sur les causes de la pauvreté plutôt que les conséquences.

Afin de mieux planifier la poursuite de l'Alliance de la Mauricie, de permettre une vision plus long terme, l'annonce de sa reconduction par le MTESS serait souhaitée d'ici la fin de la présente année.